VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 11 SEPTEMBRE 1923 NUMERO 14

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis
Union Postale

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LA CATASTROPHE LA PLUS GRANDE DE L'HISTOIRE

La situation s'améliore, grâce aux mesures du gouvernement et aux secours de l'extérieur

Des nouvelles plus précises arrivent de la zone du Japon ravagée par les tremblements de terre. Ainsi, les correspondants fixent à $2,500,000,000 les dégâts produits par les secousses sismiques et le feu. On apprend aussi que les îles japonaises ont été secouées par une convulsion terrestre arrivée en plein océan à 62 milles de Tokio. Le nombre des gens sans demeure et qui se réfugient de part et d'autre serait de deux millions. Quant au nombre des personnes qui ont péri dans le désastre, il est plus difficile à déterminer, vu que le relèvement des cadavres s'opère lentement et que des corps resteront à jamais introuvables, enfouis qu'ils sont sous les eaux et les décombres.

Les autorités japonaises prennent des mesures énergiques pour améliorer la situation.

Tokio — Des corps du génie sont à réparer les chemins de fer et les routes, afin de permettre le transport par terre. Les denrées ont été réquisitionnées. Le général Foudouda, qui commande le district militaire de Tokio, déclare que l'ordre se rétablit promptement. La loi martiale sera révoquée au plus tôt.

Le centre du séisme

Osaka — L'Université impériale de Tokio annonce que le centre du séisme se trouvait à 62 milles au sud de Tokio, dans l'océan.

Durant les 48 heures qui ont suivi le tremblement de terre, Tokio a été un véritable enfer. Le thermomètre a monté à 150 degrés Fahrenheit.

L'ancien premier ministre Takashi et autres chefs du parti ministériel, qu'on mettait au nombre des morts, ont la vie sauve.

Plusieurs grands navires de guerre ont été engloutis. Un transport américain a recueilli à l'eau le corps du vice-consul français, M. Valentine.

Il est rumeur que le nombre des réfugiés est de plus de deux millions.

Une terre de désolation

Tokio — Yokohama ressemble à un champ de désolation. Les canaux et la plage sont remplis de morts. Les exhalaisons qui se dégagent des cadavres en putréfaction rendent l'air irrespirable, au dire des réfugiés qui arrivent de cette ville. On calcule que plus de deux cents étrangers ont perdu la vie en cette ville. On craint une épidémie.

La plupart des morts et des blessés parmi les étrangers se trouvaient dans le district des magasins au moment du tremblement de terre. Des milliers de Japonais ont perdu la vie dans les canaux en voulant échapper à l'enfer qui consumait la ville après le séisme.

Le tremblement de terre a pratiqué de larges crevasses dans les pavés. La plupart des édifices se sont écroulés. Le feu acheva de détruire ce que le tremblement de terre avait épargné.

Les Anglais et les Américains qui ont échappé au désastre de Yokohama rassemblent les cadavres des étrangers pour les inhumer à la mer.

Le reste de la population japonaise qui a été épargnée est dans le plus complet dénuement. L'état de ces malheureux est pitoyable.

200,000 victimes

Londres — L'agence "Central News" publie la dépêche suivante qu'elle a reçue de son correspondant de Tokio, qui a réussi à s'échapper de la capitale samedi et à parvenir à Kobé avec d'autres réfugiés.

"On s'apercevra bientôt que les premiers calculs concernant les pertes de vie et les dégâts sont beaucoup trop bas. On sait maintenant que le nombre des morts est de 200,000 et les dégâts sont environ de $2,500,000,000.

"Bien que l'empereur et l'impératrice, ainsi que le régent aient échappé, le nombre des victimes est élevé dans la famille royale. Le gouvernement fait vaillamment face à la situation. Le premier ministre Yamamoto et son secrétaire se sont chargés des oeuvres de secours; ils ont affecté 9,500,000 de yen de la réserve du gouvernement à cette fin. Le cabinet a décrété la mobilisation de la marine."

Les secours du Canada

Vancouver — Le Canada prend une part considérable dans l'oeuvre de secours aux Japonais. Des dépêches de Kobe disent que les réfugiés qui affluent dans ce port n'ont qu'une voix pour louer la diligence avec laquelle les équipages des navires canadiens dans les eaux japonaises se sont portés au secours de la population, après le cataclysme. L'"Empress of Australia" est à Yokohama où elle sert de refuge à un grand nombre de sinistrés.

L'"Empress of Russia", en quittant Vancouver, avait tout son chargement de vivres pour les Japonais.

VERS LA FIN DE LA RESISTANCE

Berlin — L'Allemagne en est rendue à un point où elle ne peut plus continuer la résistance passive. C'est l'impression qui prévaut dans les cercles financiers. Les populations de la Ruhr et de la Rhénanie commencent à se lasser de ce régime et les finances de la nation sont dans un tel chaos que la lutte ne peut pas durer plus longtemps. La Ruhr et la Rhénanie sont les deux territoires les plus productifs de l'Allemagne et la meilleure source de revenus pour le gouvernement. Ce dernier a été obligé de payer double prix pour les garder inactifs pendant huit mois de résistance passive, ce qui l'a privé d'un montant énorme de taxes. Et maintenant, pour les ramener à leur capacité de production d'autrefois, il devra, dans l'opinion des experts, se résigner à attendre six mois pour percevoir de nouvelles taxes, car tous les établissements ont été désorganisés et endommagés.

La situation dans la Ruhr est aussi dans le chaos, par suite de la désorganisation des approvisionnements, des différends au sujet des salaires et des machinations communistes.

LA CRISE PREND FIN EN EUROPE

Le conseil des ambassadeurs propose une solution qui satisfait la Grèce et l'Italie

Paris — Le conseil des ambassadeurs a envoyé vendredi une note à la Grèce qui contenait pratiquement la même chose que l'ultimatum de l'Italie.

Rome, 9 — L'Italie accepte les termes du conseil des ambassadeurs et consent à évacuer Corfou et les îles adjacentes lorsque la Grèce aura satisfait à toutes les demandes de réparations.

La Grèce consent

Athènes, 9 — La Grèce a répondu à la note du conseil des ambassadeurs, disant qu'elle est prête à se conformer à sa décision. Elle laisse aux ambassadeurs le soin de fixer la date et les détails du salut, de la cérémonie funéraire et autres formalités.

M. Alexandris, dans une entrevue aux journalistes, qualifie la solution de la crise de victoire diplomatique grecque, en ce que l'enquête sur les meurtriers sera faite par les différentes nations et que le tribunal fixera l'indemnité à payer.

L'Italie contente

Rome, 9 — On se félicite beaucoup à travers tout le pays de ce que l'on considère comme la reconnaissance du droit de Mussolini à exiger des réparations de la Grèce pour le meurtre des membres de la commission italienne. Après dix jours d'intense passion chez le peuple italien, on considère que la situation est à la veille d'une solution.

LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE

La journée française de la Sauvegarde de l'Enfance, mercredi, à l'hôtel Marlborough, offre aux Canadiens français de Winnipeg et de Saint-Boniface une occasion unique d'entendre des conférenciers distingués traiter des grands problèmes religieux, moraux, sociaux, scolaires, qui concernent l'avenir spirituel et matériel de leurs enfants

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, c'est aujourd'hui que s'ouvre à Winnipeg le congrès du bien-être de l'enfance et c'est demain qu'a lieu la journée française qui nous intéresse tout particulièrement.

Les principales organisatrices de la journée française, Mme Jules Tessier, de Québec, et Mme P.-E. Marchand, d'Ottawa, ont tenu à ce que cette journée ne laisse rien à désirer. Elle réunira, en effet, autour de conférenciers, d'orateurs, d'hommes et de femmes d'oeuvres de marque, les membres les plus influents et les plus distingués des organisations religieuses et nationales canadiennes-françaises du Manitoba, de même qu'un public nombreux et intéressé.

Haut patronage

S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a bien voulu accorder son haut patronage à la réunion et Son Honneur le juge Prendergast en sera le président actif.

Au nombre des conférenciers, l'on compte: Mme P.-E. Marchand, présidente de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises d'Ottawa; Son Honneur le juge Prud'homme; Mme Jules Tessier, fondatrice de l'oeuvre de la Goutte de Lait, de Québec; le Dr J.-A. Ranger, du Bureau d'Hygiène de la province de Québec; le professeur I. Villeneuve, du collège d'Agriculture du Manitoba; le Rév. Frère Joseph, de l'école Provencher, de St-Boniface; M. Arthur St-Pierre, de Montréal; Mlle Anna Blais, du Bureau d'Hygiène du Manitoba; le lt-col. J.-A. Amyot, sous-ministre du Bureau Fédéré d'Hygiène et M. l'avocat A.-A. Prud'homme, de Saint-Boniface.

La plupart des grands problèmes religieux, moraux, sociaux, scolaires qui concernent la sauvegarde spirituelle et matérielle de l'enfance y seront traités par les conférenciers. Il y aura à ce congrès des représentants de toutes les parties du pays; on mettra en commun l'expérience acquise, on y discutera ces problèmes de façon à en retirer le plus grand bien pour tous.

Des représentants des communautés religieuses de Saint-Boniface et de Winnipeg assisteront au congrès.

Mme P.-E. Marchand

Mme P.-E. Marchand est arrivée dans notre ville dès samedi pour mettre la dernière main à l'organisation de la journée française. Elle a déjà pris contact avec notre population dans une petite réunion improvisée des dames de la paroisse du Sacré-Coeur qui a eu lieu hier soir. Notre distinguée compatriote est bien connue par le rôle actif qu'elle joue depuis longtemps à Ottawa sur le terrain des oeuvres religieuses, nationales et scolaires. Elle a fondé en 1918 la Fédération des Femmes canadiennes-françaises, dont les ramifications se sont étendues depuis à de nombreux points de l'Ontario et des autres provinces. Mme Marchand a reçu, par arrêté royal, la décoration du Comité National de Secours de Belgique pour services rendus pendant la guerre.

Mme Jules Tessier

Mme Jules Tessier, née Françoise-Mathilde, Barnard, fille d'Edmond Barnard, avocat, C.R., de Montréal, est l'épouse du sénateur Tessier, de Québec. Elle est la fondatrice et la présidente générale de l'Association québécoise de la Goutte de Lait, grâce à laquelle environ 1,200 bébés sont surveillés par des médecins qui donnent aux mères des avis sur l'hygiène infantile. Cette association a établi à Québec l'oeuvre de l'Assistance Maternelle. Pendant la guerre, Mme Tessier s'intéressa à l'oeuvre de l'Aide à la France et des Secours aux Belges. Elle est actuellement membre du conseil exécutif de la Croix Rouge et trésorière du Conseil régional de la Sauvegarde de l'Enfance.

M. Arthur Saint-Pierre

M. Arthur Saint-Pierre, de Montréal, est un publiciste bien connu qui a eu l'honneur d'aborder le premier chez nous l'étude des questions sociales. Travailleur consciencieux et désintéressé, on le trouve toujours prêt à accorder son concours à toutes les organisations qui cherchent à améliorer le sort des classes laborieuses. M. Arthur Saint-Pierre a été correspondant parlementaire de la Presse à Otawa et directeur de la Revue Nationale; il est aujourd'hui professeur à l'Université de Montréal (école des sciences sociales et politiques).

Nouvelles brèves

REGINA — Jusqu'à présent 30,000 citoyens ont signé la pétition de la Moderation League en faveur d'un referendum sur la question des liqueurs.

REGINA — On a enregistré deux degrés de froid dimanche soir à Régina. On ne signale pas de dégâts.

MOOSE JAW, Sask. — William Murray, ouvrier agricole, est poursuivi pour tentative de meurtre sur la personne d'Omer Lachapelle, un compagnon de travail.

EDMONTON — George-T. Armstrong, ancien maître de poste d'Edmonton, a été honorablement acquitté de l'accusation du vol d'argent commis au bureau de poste de cette ville. Il a été nommé maître de poste à South Edmonton.

VICTORIA — La Législature de la Colombie-Anglaise se réunira le 29 octobre.

VANCOUVER — La commission d'enquête du grain a repris ses séances hier à Vancouver, après une suspension d'un mois.

VANCOUVER — Mme Pat Burns est morte vendredi à l'hôpital Général de Vancouver; ses funérailles ont eu lieu lundi à Victoria.

KINGSTON, Ont. — Quatre prisonniers se sont évadés du pénitencier de Kingston à la faveur d'un incendie qu'ils ont allumé à cet effet. Un seul a pu être repris.

RENFREW, Ont. — L'hon. T.A. Low, le nouveau ministre du commerce, a été réélu par acclamation dans South Renfrew.

TORONTO—Les spéculateurs offrent de 60 à 70 pour cent aux dépositaires de la Home Bank.

OTTAWA — Le Canada a eu l'honneur de signer le premier traité postal avec l'Etat Libre d'Irlande. Ce traité entrera en vigueur le 1er janvier 1924.

OTTAWA — La rumeur parle d'une fusion entre les banques Molson et Royal, mais l'hon. Fielding déclare qu'il n'en sait rien.

OTTAWA — Dimitrie Joanowici l'inventeur roumain qui se dit capable de tenir le Saint-Laurent navigable tout l'hiver, demande la somme de deux millions pour ses secrets.

MONTREAL — Sir James-A.-M. Aikins, lieutenant-gouverneur du Manitoba, a été réélu président de l'Association du Barreau canadien.

SANTA BARBARA, Calif. — Sept navires de guerre des Etats-Unis et un paquebot-poste se sont perdus corps et biens en se jetant contre des rochers pendant un épais brouillard; 25 marins ont péri dans le désastre.

PARIS — Au passage de l'exposition ambulante canadienne à Nîmes, la délégation canadienne a visité Vauvert et a déposé des fleurs au pied du monument Montcalm.

PARIS — Il y a lutte sérieuse entre la France et l'Angleterre pour le contrôle de la Compagnie Internationale des Wagons-lits. C'est une compagnie franco-belge, mais les Anglais y ont acquis récemment la majorité des actions.

ROME — Sa Sainteté le Pape Pie XI a transmis, par l'intermédiaire du délégué apostolique à Tokio, un message de vive sympathie à la famille impériale, au gouvernement et au peuple du Japon.

LONDON — Après avoir découvert qu'il n'y avait pas d'épidémie de fièvre aphteuse en Irlande, on a enlevé la quarantaine imposée sur le bétail dans les ports anglais.

GENEVE — Sir Lomer Gouin a été élu vice-président de la commission des amendements au pacte de la Ligue des Nations.

PICTOU, N.-E. — L'hon. E.-M. McDonald, ministre de la défense nationale, a été réélu sans opposition député fédéral pour le comté de Pictou.

LES CRITIQUES DE M. MEIGHEN

Il préconise une politique d'économie et s'en prend à l'administration libérale

L'hon. Arthur Meighen, chef du parti conservateur du Dominion, a prononcé un discours vendredi soir, au banquet qui lui a été offert au Fort Garry par le club conservateur de Winnipeg. Environ 400 hommes et femmes étaient présents.

Ce qu'il nous faut

"Ce qu'il nous faut au Canada aujourd'hui, a déclaré M. Meighen, c'est une réduction, et une réduction par larges tranches, de toutes les dépenses contrôlables. Il nous faut une diminution dans le personnel des ministères comparable à celle qui s'est faite dans les autres pays britanniques. Il nous faut un refus énergique, définitif et final à toutes les demandes importunes de travaux publics de nature politique d'avant-guerre, comme ces quais où il ne vient jamais aucun bateau. Il nous faut des taxes considérablement réduites par suite de la réduction équivalente des dépenses. Il nous faut une politique fiscale, précise, définie, reposant sur le roc solide des principes et non sur les sables mouvants de la politique électorale. Il nous faut la vraie confiance en nous-mêmes et non une politique de chien couchant en quête de faveurs des autres pays, quels qu'ils soient. Quand nous aurons réalisé ces choses, alors nous pourrons nous joindre, et nous devrions nous joindre à la Grande-Bretagne et aux autres dominions pour consolider les relations inter-impériales; nous pourrons être de quelque assistance à stabiliser et à revivifier la civilisation que nous avons aidé à sauver. Un gouvernement efficace et sérieux peut accomplir cela."

Administration de simulacre

M. Meighen a critiqué vivement l'administration libérale. "Le seul mot qui puisse s'appliquer à l'administration actuelle, a-t-il dit, est celui de simulacre. Il est écrit sur chaque page de législation importante qui a été adoptée. L'administration et la politique du cabinet King sont une administration et une politique de simulacre. Mais que pouvez-vous attendre d'un gouvernement qui gagne sa victoire par simulacre?"

M. Meighen se défend

L'ex-premier ministre a expliqué son attitude au sujet du rejet par le Sénat du bill de construction des lignes du Canadien National. Il a essayé, a-t-il dit, mais sans succès, d'inclure les sommes nécessaires dans les estimés de l'année. Pour ce qui est du Sénat, il était libre d'accepter ou de rejeter le bill. M. Meighen n'a jamais cru qu'il devait être l'instrument de tel ou tel parti et personnellement il n'a jamais cherché à l'influencer.

La question du "Wheat Board"

Le chef conservateur ne croit pas qu'une agence de vente de blé obligatoire puisse être maintenue constitutionnellement en temps normal ni justifiée dans les conditions normales. Son projet de commission du grain volontaire endossée par le gouvernement fédéral aurait réussi, s'il n'avait pas été tourné en dérision par ses ennemis politiques et rejeté par le peuple. M. Meighen a traité de "simulacre transparent" la législation du gouvernement pour établir une commission du blé.

Et a critiqué sévèrement l'administration libérale pour n'avoir pas tenu ses promesses d'avant les élections. Il a ridiculisé le "Wheat Pool" et accusé le gouvernement d'extravagance pour avoir loué un vaste édifice à Paris.

M. Meighen a déclaré que le parti libéral, après avoir été plus de vingt mois au pouvoir, n'avait pas été capable de mettre le doigt sur un seul scandale ou une seule mauvaise gestion du parti conservateur sous sa direction. Il a critiqué également les progressistes, disant que même s'ils avaient été à la barre, ils n'auraient pas réalisé leur programme ridicule.

On renvoie dans leur pays des moissonneurs anglais

Le département d'immigration a décidé de renvoyer chez eux cinquante moissonneurs anglais jugés physiquement impropres au travail qu'ils étaient venus faire. Il reste encore 350 hommes aux bureaux d'immigration.

Pendant ce temps on a encore besoin de 2,000 hommes pour les besoins de la moisson dans l'Alberta et la Saskatchewan. Les salaires offerts sont de $4 à $5 par jour.

M. Meighen est fêté par ses anciens électeurs

Portage la Prairie, Man. — M. Arthur Meighen, ancien premier ministre du Canada, qui est arrivé à Portage mercredi, y a été l'objet d'une réception chaleureuse de la part de ses électeurs qui lui ont offert un banquet.

Passant en revue la situation politique, l'ex-premier ministre a dit qu'il croyait toujours au tarif de protection

UNE LETTRE DE MGR CHARLEBOIS

Le Vicaire Apostolique du Keewatin rentre d'un voyage à Chesterfield Inlet, où il a conféré la prêtrise au F. Ducharme et où il a baptisé 26 Esquimaux

Montréal — Mgr Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, vient d'envoyer une lettre intéressante au R. P. Guillaume Charlebois, O.M.I., son frère, supérieur du noviciat de Ville La Salle. Mgr Charlebois revient de Chesterfield Inlet où il a conféré la prêtrise au R. F. Ducharme et où il a baptisé plusieurs Esquimaux. Voici le texte de cette lettre.

Le Pas, 26 août 1923.

Mon cher frère,

Je suis arrivé ici hier, j'ai fait un très bon voyage. Pas de mal de mer. Beau temps sur mer. Bonne santé, agréables compagnons, 18 jours seulement de navigation entre Montréal et Chesterfield Inlet.

J'ai trouvé le Frère Ducharme en bonne santé. Il est ordonné prêtre. J'ai baptisé 26 Esquimaux, adultes et enfants. J'en ai confirmé 19. Cent trente-deux Esquimaux ont été baptisés jusqu'ici. De ce nombre dix sont morts. Il reste donc 42 catholiques vivants. J'ai passé cinq jours dans cette chère mission. J'y ai laissé les trois Pères Turquetil, Duplain et Ducharme ainsi que le frère convers Prime Girard en vue d'une nouvelle fondation. En somme, je suis très satisfait de mon voyage.

† OVIDE, O.M.I.,
Vicaire apostolique du Keewatin.

NOTRE FICELLE D'ENGERBAGE

On songe à établir cette industrie dans les prisons du Manitoba

M. J.-C. Downie, gouverneur de la prison provinciale, préconise l'établissement d'une manufacture de ficelle d'engerbage contrôlée par le gouvernement provincial pour alimenter la main-d'oeuvre des prisonniers. Il poursuit un triple but en mettant ce projet de l'avant. Le premier est de fournir aux cultivateurs leur ficelle, qu'ils achètent aux Etats-Unis, à meilleur marché que le prix actuel; le second est de réduire le coût du maintien des maisons de détention; le troisième est de donner du travail aux hommes, dont beaucoup n'ont pas d'exercice en ce moment. Si on le jugeait à propos, les prisonniers pourraient recevoir un salaire nominal de 25 ou 50 sous par jour, ce qui leur ferait un petit pécule lorsqu'ils obtiendraient leur liberté.

L'industrie de la ficelle d'engerbage est particulièrement recommandée comme travail des prisonniers parce que c'est une industrie sans concurrence dans le pays et que les unions ouvrières ne s'y opposeraient pas. On emploie chaque année au Canada des milliers de piastres de ficelle d'engerbage et elle doit être toute importée.

On songe aussi à une manufacture de plaques de licences d'automobiles, qui est également une industrie sans concurrence, ces plaques étant actuellement achetées en dehors de la province.

On distribue de l'insuline gratuitement

Toronto — On a commencé à distribuer gratuitement de l'insuline aux nécessiteux de l'Ontario qui souffrent du diabète. Le Dr Forbes Godfrey, ministre de la santé publique, a reçu un grand nombre de demandes de toutes les parties de la province.

LA FORMATION DU "WHEAT POOL" EST LABORIEUSE

L'objectif n'est pas atteint dans l'Alberta, mais on décide de procéder quand même—La campagne continue dans la Saskatchewan

Les représentants des "Wheat Pools" de l'Alberta et de la Saskatchewan ont entrepris des négociations depuis plusieurs jours à Winnipeg afin d'obtenir l'usage des élévateurs qui leur sont nécessaires et la coopération de l'association des banquiers. Ils ont aussi à se faire inscrire au Grain Exchange et à établir une agence de vente centrale.

Musselman pris à partie

M. J.-B. Musselman, directeur-gérant de la Saskatchewan Co-operative Elevator Company, ayant émis des doutes sur la possibilité de mettre sur pied le "Wheat Pool" faute du nombre de contrats nécessaires, s'est vu prendre violemment à partie par ses collègues. Finalement il a nié avoir tenu les propos que lui prêtait un journal et a déclaré que loin d'être opposé au "Pool" il y était absolument favorable.

Plus de deux millions d'acres dans la Saskatchewan

Régina — Au dixième jour de la campagne dans la Saskatchewan, on avait recueilli 15,236 contrats, couvrant 2,146,102½ acres.

Les divisions électorales qui ont envoyé plus de 200 contrats sont: Kerobert, Last Mountain, Hanley, Rosetown, Tisdale, Swift Current, Touchwood, Saskatoon comté, Kindersley, Moose Jaw comté, Wilkie et Kinistino.

Le cabinet albertain a confiance

Edmonton — Les ministres du gouvernement albertain, qui ont suivi les progrès de la campagne avec un vif intérêt, ont confiance dans le succès final, en dépit du manque apparent sur la superficie pour atteindre le chiffre requis. Ils croient que le cinquante pour cent désiré sera obtenu dans le cours de cette semaine, et que même si quelques fermiers se retirent, il en restera assez pour assurer le fonctionnement heureux du "Pool".

L'hon. George Hoadley, premier ministre intérimaire en l'absence de l'hon. Greenfield, explique que l'insuffisance de contrats — si insuffisance il y a réellement, — est due à la période trop courte pour la campagne de signature. On a fait le mieux que l'on a pu dans le temps limité que l'on avait devant soi, mais ce délai était insuffisant pour couvrir toute la province.

L'Alberta décide de marcher

Calgary — Les sept commissaires provisoires ont décidé de procéder immédiatement au travail d'organisation du "Wheat Pool", bien que l'objectif de 50 pour cent n'ait pas été atteint dans le temps stipulé.

Les signataires de contrats ont maintenant jusqu'au 22 septembre pour se retirer, s'ils le désirent.

Dans une circulaire officielle, la commission provisoire explique la situation. Elle estime que l'on doit s'estimer heureux d'avoir pu, dans la brève période de quinze jours et en présence d'une forte opposition, réunir 27,000 signatures de contrats, avec une superficie totale de 2,600,000 acres ou 45 pour cent de la superficie en blé de 1922. Ce résultat doit être interprété comme une preuve du vif désir d'un "Wheat Pool" de la part d'un très gros pourcentage des producteurs de blé de l'Alberta. La commission va donc se mettre à l'organiser immédiatement.

L'optimisme de l'Ouest

Ottawa — Le Dr J.-H. Grisdale, sous-ministre de l'agriculture, de retour d'un voyage de deux semaines dans l'Ouest, rapporte qu'il y a constaté un bel esprit d'optimisme chez les fermiers. L'Alberta, dit-il, a le plus beau rendement de blé de son histoire et la Saskatchewan vient comme bonne seconde. Au Manitoba, le rendement est plutôt bas. Les récoltes de fourrage sont excellentes dans toutes les provinces et offrent une magnifique perspective pour l'élevage. Les animaux sont en très bonne condition dans les prairies. En Colombie Anglaise, les fruits sont extraordinairement abondants et de belle qualité.

CHRONIQUE DE FRANCE

Le temps qu'il fait — La vivisection — Tenez bon! — Les bourreurs de crâne — L'ineffable Valentino

(Service spécial de la "Liberté")

Le temps qu'il fait

D'un peu partout, on signale en France de véritables vagues de chaleur. A Toulouse, à Perpignan dans l'Auvergne, en Alsace même la température est étouffante.

Toulouse a enregistré, ces jours-ci, 42 degrés centigrade, à l'ombre. Les journaux affirment que de mémoire d'homme, le thermomètre n'était jamais monté si haut.

"A Perpignan, sur la place Arago au soleil, on a enregistré 63 degrés centigrades, presque de quoi faire cuire un oeuf à la coque.

Dans la région de Paris, nous sommes favorisés d'un ciel pur et d'un air léger. Une brise bienfaisante rafraîchit l'atmosphère. Paris est délicieux en ce moment.

La vivisection

Voici le grand problème de la vivisection revenu en France sur le tapis. A différentes époques, quand nos journaux sont à court de copie ils agitent la question de savoir s'il est permis aux savants dans un but scientifique, de faire souffrir les animaux.

Le public français se passionne pour cette question et semble donner raison aux animaux contre les savants. Il demande, avec une apparence de bon sens, qu'on prenne tout au moins la précaution d'anesthésier les victimes avant de s'en servir.

Certains médecins, et non des moindres, se sont mis avec le public et ont signalé les abus qui se commettent sous le prétexte de "vivisection" et au nom de la science.

Tout le monde approuve la suppression des abus; mais supprimer la vivisection, c'est une autre affaire!

... Qu'aurait fait Harvey sans le rat disséqué vivant qui lui servit à démontrer la double circulation du sang, artérielle et veineuse? Qu'aurait fait Pasteur s'il n'avait pas trépassé son chien pour étudier les réactions du virus rabique?

Nous avons fait, à l'intention des lecteurs de la **Liberté,** une petite enquête parmi les médecins que nous connaissons. La conclusion est nette: pas de vivisection, pas de médecine. Nous irons plus loin: pas de vivisection, pas de physiologie.

Quant à endormir le sujet, cela se fait toutes les fois qu'il est possible. Les savants, les vrais, non pas ceux qui déshonorent la vivisection, sont de profonds ennemis de la douleur tant humaine qu'animale, voire même que végétale.

Le malheur, c'est que dans beaucoup de cas, il est impossible d'endormir. Dans les recherches sur le système nerveux, par exemple, les résultats seraient complètement faussés.

Tenez bon!

Sous ce titre, les journaux français reproduisent avec ensemble les belles paroles que votre premier ministre du Québec a prononcés à Sherbrooke. Elles ont produit dans tout le vieux pays une excellente impression. Voici un texte reproduit de la **Presse,** journal du soir de Paris:

"Québec, 16 août — Dans un discours politique, prononcé récemment à Sherbrooke, M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a parlé de l'occupation de la Ruhr dans les termes suivants:

"Je désire envoyer au nom de ma province, un mot de sympathie au noble peuple de France. Aujourd'hui, une partie difficile est engagée. La France, loyalement, honnêtement, croit qu'elle doit occuper certaine partie du territoire allemand jusqu'à ce qu'elle ait été payée. Pour ma part, je lui envoie ce message:

"Tenez bon, messieurs les Français, nous sommes avec vous!" La France a perdu un million et demi de soldats, 740,000 maisons ont été détruites, 5 millions d'acres de son sol ravagés, 22,000 de ses usines brûlées. Les dépenses qu'elle a faites pour les réparations s'élèvent à plus de 100 milliards et l'on voudrait que le monde civilisé, qui a lutté pour la France et la civilisation soit contre elle aujourd'hui et pour l'Allemagne... La France a raison de se faire payer. En ce jour, au nom des miens, je lui réitère mon message de confiance et de sympathie."

Dans sa troisième édition, **l'Intransigeant,** sous la signature de son directeur M. Léon Bailby, fait remarquer que ce cri de sympathie est doublement consolant. "Le plaidoyer d'un ami, dit-il, apporte en notre faveur un témoignage moins partial et qui fait réfléchir là où il en reste, les gens de bonne foi."

Les bourreurs de crâne

Le plus fameux des bourreurs de crâne, c'est le journal que vous appelez chez vous le journal "jaune". En suite, c'est le cabotin: cabotin de lettres, cabotin de peintures, cabotin de théâtre, cabotin de cinéma. Des noms viennent sous ma plume, mais parlons seulement aujourd'hui de Rudolph Valentino.

Les journaux français ne tarissent pas d'éloges sur ce héros de cinéma, le plus beau garçon du monde, célèbre dans toute l'Amérique. Il est venu nous rendre visite à Paris et à cette occasion on publie son portrait, on raconte sa vie, on nous tient au courant de ses moindres gestes.

Et c'est lui, lui le matin, le cabotin, qui soigne toute cette publicité et qui fait dire aux journalistes ce qu'il veut, même les plus tristes insignifiances.

Voici un extrait de son dernier interview.

"— N'êtes-vous pas, dis-je, l'homme le plus aimé du monde ou du moins celui qui reçoit le plus de déclarations d'amour?

"— On a beaucoup exagéré, me dit Rudolph Valentino, sans fatuité aucune. Sans doute, je reçois six à sept mille lettres par semaine et mon service de secrétariat, nécessaire pour y répondre, me coûte dix mille dollars par an. Mais toutes ces lettres ne sont pas sottes, quelques-unes témoignent d'une grande sympathie pour ma personne et d'une grande compréhension de mon art. J'ai plaisir à rédiger les réponses moi-même. En vérité, ces lettres, qui me révèlent le pouls de l'opinion publique à mon égard, me consolent de bien des choses."

Sept mille lettres par semaine! exactement mille lettres par jour! Mais pour qui nous prends-tu, ô Valentino?

Le voilà maintenant racontant ses projets de vacances:

"— Voilà, je suis en vacances avec ma femme. Je viens de Londres. Me voici à Paris pour acheter des robes à madame et une voiture pour nous deux. Ensuite nous irons à Juan-les-Pins, chez les parents de madame, puis en Italie, chez les miens, que je n'ai pas revus depuis dix ans, puis encore à Paris, puis encore à Londres, et le 3 novembre, nous nous réembarquerons sur l'"Aquitania".

Vous allez acheter des robes pour Madame? et puis une voiture? et puis vous irez voir les parents de Madame?

Mais encore une fois, ineffable Valentino, en quoi cela peut-il nous intéresser?

Si quelque jour, par hasard, la **Liberté** de Winnipeg tombe sous tes yeux et que tu lises cet article écrit sans malice, souris philosophiquement et nous dirons que tu es moins cabotin que ne le veut ton interviewer. Au contraire, si tu te fâches, si tu es pris d'une colère inutile, nous dirons que tu es plus... je te laisse finir ma phrase.

Albert LARRIEU.

Le type le plus parfait de l'avocat français

Montréal — Me Mancel, délégué du barreau français et avocat général de Paris, a parlé, devant l'Association du barreau canadien, de la politique de la France dans la Ruhr.

Me Mancel considère M. Poincaré comme le type le plus parfait de l'avocat français. Sa longue expérience lui a permis d'acquérir les qualités d'énergie et d'habileté qui maintiennent la France actuellement dans la position où elle se trouve.

Le traité de paix, dit-il, a donné à l'Angleterre la maîtrise des mers par la destruction de la flotte allemande. L'Italie a obtenu les régions autrichiennes qu'elle convoitait. La France ne demande aucune concession de territoire. Nous avons appris par la triste expérience de l'Alsace-Lorraine, quelles injustices pourraient être commises. Le peuple français donne ce qui lui reste de fortune pour restaurer les régions envahies. La France doit maintenir sur pied la plus grande armée du monde. Et n'oubliez pas que nous pourrions si nous le voulions pénétrer jusqu'au coeur de l'Allemagne et imposer nos conditions. Mais ce n'est pas là notre intention. En occupant la Ruhr, Poincaré prend une hypothèque sur l'Allemagne pour assurer le paiement des dettes.

PERMIS DE BIERE

Ils sont en vente au prix d'une piastre

Bien que les liqueurs fortes ne doivent pas arriver avant une dizaine de jours, la bière est cependant en vente déjà au Manitoba. La commission des liqueurs a commencé depuis jeudi à distribuer des permis qui sont en vente au prix de $1 chacun dans les bureaux de poste, les magasins de cigares, les brasseries et les bureaux de la commission. Les possesseurs de permis peuvent commander de la bière directement des brasseries.

Les liqueurs fortes seront mises en vente immédiatement à leur arrivée. Les dispensaires de Portage la Prairie ont été fermés et le fonds de marchandises qui s'y trouvait a été transporté dans l'entrepôt de la commission, avenue Henry.

Le cabinet provincial a adopté un ordre-en-conseil fixant la taxe provinciale sur la bière à 12 sous et demi par gallon.

Toutes les personnes de 21 ans

Toutes les personnes de 21 ans et au-dessus sont autorisées à acheter des permis. Ceux qui résident temporairement dans la province recevront des permis bons pour un mois. Des permis bons pour un seul achat seront vendus pour 50 sous.

Les permis actuels sont bons pour jusqu'à la fin de décembre. D'après les instructions, le permis doit être attaché à chaque commande avec la signature personnelle de l'acheteur et son adresse.

On ne peut se procurer actuellement que de la bière manufacturée au Manitoba.

On annonce que les hôteliers qui seront désormais pris à vendre de la bière seront condamnés à la prison, au lieu de l'amende comme autrefois, à la deuxième infraction à la loi.

Le prix de la bière

Le prix de la bière sera, croit-on, de $4 la caisse de deux douzaines de bouteilles d'une chopine. Les commissaires Dutton et Bulman sont d'avis que ce prix est trop élevé, mais ils pensent que la concurrence parmi les six brasseries de la province le feront réduire au plus bas point possible. La commission, disent-ils, n'a pas l'intention de tenir elle-même la bière, mais elle pourrait voir à le faire si les brasseries demandaient des prix exorbitants.

Pas de restrictions

Il n'est pas placé de restrictions sur le montant de liqueurs que peut acheter chaque individu, à moins que quelques-uns en demandent des quantités excessives destinées à la vente plutôt qu'à leur usage personnel.

Frank-W. Russell, président de la Moderation League, a acheté le premier permis émis par la commission. Il en a été vendu 200 le premier jour et les demandes continuent d'affluer.

LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE

Programme de la journée de délibérations en français

Séance du matin, à 9 h. 30

Prière. Allocution du président, l'hon. juge Prendergast.

Allocution de Mme P.-E. Marchand, présidente générale de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises, d'Ottawa.

Discours du Lieutenant-colonel J.-A. Amyot, sous-ministre de la Santé, à Ottawa.

"La santé des enfants": allocution de Mlle Anna Blais, infirmière du département provincial de la Santé publique.

Discours de l'honorable juge Prud'homme, au nom de la Société Saint-Adélard.

"Le lait pur et la santé des enfants", par le professeur I. Villeneuve, du département de l'agriculture du Manitoba.

"L'oeuvre de la goutte de lait". Discussion générale ouverte par Mme Jules Tessier, de Québec, trésorière du Conseil du Bien-Etre de l'Enfance.

Séance de l'aprèsmidi, à 2 h. 30

"Le travail des enfants et l'industrie", par M. Arthur Saint-Pierre, professeur à l'Université de Montréal, école des sciences sociales et politiques.

"La lutte anti-vénérienne et la santé des enfants", par M. le Dr Ranger, du Bureau d'Hygiène de la province de Québec.

"Les ennemis de l'enfance", par M. Arthur Prud'homme, avocat, secrétaire de la Société Saint-Adélard.

"Le foyer centre où doivent converger tous les efforts de la véritable éducation", par le Frère Joseph, directeur de l'Académie Provencher.

Discussion générale.

BELGRADE — La reine Marie de Yougo-Slavie a donné naissance à un fils. La reine de Yougo-Slavie, seconde fille de la reine Marie de Roumanie, a épousé le roi Alexandre le 8 juin 1922. Elle est âgée de 23 ans et son époux de 31.

Benjamin Sulte patriote

Benjamin Sulte était un patriote. Il aimait passionnément sa race et sa langue. Il n'avait pas de pitié pour ces Canadiens français à gros grains qui massacrent leur langue et cherchent en tout et partout à donner l'avantage à l'anglais. Ces travers, il ne manquait jamais une occasion d'essayer de les corriger comme le fait voir l'anecdote suivante:

Un jour qu'il faisait le tour du Saguenay par eau, il débarqua à Chicoutimi et fit dans la ville une courte promenade.

A cette époque, il y a de cela une trentaine d'années, il existait non loin de l'église un magasin "général" tenu par un bon "Canayen", mais qui avait peut-être un peu la manie de l'anglais. A tout événement il avait mis au-dessus de sa porte une enseigne ainsi conçue: "General Store".

M. Sulte n'était pas un pince-sans-rire ordinaire. Il entre, demande à être introduit auprès du patron qui était dans son bureau.

— Est-ce au général que j'ai l'honneur de parler? dit M. Sulte en se découvrant.

— Quel général? répondit notre marchand interloqué.

— Mais le général Store! N'est-ce pas ici qu'il demeure? répliqua l'homme de lettres imperturbable.

— Non monsieur. Je ne le connais pas.

— Mais alors pourquoi son enseigne est-elle au-dessus de votre porte?

Tête du marchand qui comprit tout le ridicule dans lequel il se plaçait au sein d'une ville comme Chicoutimi où il n'y avait alors qu'une famille anglaise, celle du représentant de la maison Price, M. Alexander Blair, qui parlait mieux le français que sa propre langue.

Notre marchand profita de cette leçon. Le lendemain le "général Store" avait disparu et à la place il restait une solide amitié entre M. Sulte et ce bon Canadien.

La vie de Benjamin Sulte est toute parsemée d'incidents de ce genre. Il ne laissait jamais passer une occasion de revendiquer les droits du français, et notre race perd en lui un de ses membres les plus illustres.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 11 SEPTEMBRE 1923 NUMERO 14

La lutte que nous poursuivons est une lutte de longue haleine. Il faut dans notre travail, mettre non seulement du zèle, de la discipline, de l'enthousiasme, il faut y mettre aussi de la persévérance.

H. BELIVEAU

LA LIBERTÉ

Le groupe manitobain est le groupe français le plus ancien dans l'Ouest; il est celui qui a le plus souffert, mais il est aussi le mieux organisé, il est appelé à jouer un rôle très spécial dans la lutte pour la survivance commune.

L'ACTION FRANCAISE.

LETTRE OUVERTE DE MONSIEUR HORMISDAS BÉLIVEAU

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION DES CANADIENS FRANÇAIS DU MANITOBA

AUX CATHOLIQUES DE LANGUE FRANÇAISE DE CETTE PROVINCE

Mes chers Compatriotes,

Après une année de travail selon les règlements généraux adoptés lors de notre dernière convention, en juin 1922, l'Exécutif de notre Association croit bon que je vous donne un aperçu sommaire de nos opérations et qu'en son nom je fasse un nouvel appel à toutes les personnes de bonne volonté.

Parmi les faits les plus saillants de septembre 1922 à septembre 1923, je crois devoir vous signaler les suivants:

Un Comité de fonctionnement scolaire nommé par votre Exécutif a mis à exécution le projet caressé depuis longtemps d'avoir un programme d'études françaises pour les grades inférieurs de nos écoles françaises, afin de préparer nos élèves de longue main au programme officiel de notre langue dans les grades supérieurs. Ce programme, fait par des experts dans l'enseignement, comble une lacune du programme de notre département de l'instruction publique. Il a aussi l'avantage de donner des directions précises et uniformes aux commissaires d'école et au personnel enseignant. Les services qu'a déjà rendus ce programme d'études françaises sont considérables. L'élan sensible dans l'enseignement du français qui en a été le résultat, a été accentué par le Concours organisé par le même Comité. Le fait que plus de 650 élèves y ont pris part est des plus encourageants.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence les cours spéciaux qui ont réuni chaque semaine jusqu'au mois de décembre, les plus zélés des maîtres et maîtresses franco-catholiques de Saint-Boniface, de Winnipeg et des environs, pour y suivre un enseignement pratique de pédagogie. C'est à regret que nous avons dû suspendre ces cours à la suite des incendies du Collège de Saint-Boniface et de l'Académie Provencher.

La Convention de nos instituteurs et de nos institutrices franco-catholiques, religieux et laïques, au mois d'avril dernier, nous a été une nouvelle preuve que nous pouvons compter sur notre personnel enseignant en tout ce qui concerne nos aspirations religieuses et nationales. Plus de cent cinquante personnes venues des quatre coins de la province ont répondu à l'appel du Comité pour écouter attentivement, religieusement même, les directions que leur ont donnée des conférenciers au nom de notre Association.

Le Comité des Finances — un autre comité qui a travaillé aussi sous la direction de notre Exécutif, — a siégé de longues soirées pour organiser la campagne de perception de l'automne dernier. Il a trouvé dans les rangs de la population française de Saint-Boniface et de Winnipeg des citoyens distingués qui se sont dévoués pendant deux dimanches de suite pour aller dans la plupart des centres français de la province recueillir l'obole des nôtres. L'accueil fait à nos délégués a été digne de la cause qu'ils représentaient. Nous avons recueilli le montant de $6,251.33, ce qui, ajouté au capital de $2,511.08 déjà en caisse, a mis aux mains de l'Association la somme de $8,768.41.

Nos frais d'administration — entretien du bureau du secrétaire, salaire du secrétaire, papeterie, bibliothèque, impressions, honoraires et dépenses de voyage de notre visiteur, concours, etc., — ont été de $2,627.07. Nous avons prêté, pendant le cours de l'année scolaire 1922-1923, le montant de $1,510.00 à huit élèves de l'Ecole Normale pour leur aider à y suivre les cours et donné la somme de $300 à une école pauvre qui ne reçoit pas d'octroi public. La balance de $4,331.34 nous reste en main du capital mis à notre disposition après la collecte de l'automne dernier; ajoutée aux remboursements de $404.40 sur l'argent prêté aux élèves de l'Ecole Normale avant septembre 1922, nous laisse actuellement le montant de $4,735.74 pour faire face aux dépenses de l'année qui va commencer. De ce montant il y a déjà $2,585.00 de promis à quatorze jeunes gens et jeunes filles qui ont demandé le secours de l'Association pour pouvoir faire leur stage d'Ecole Normale. Le Comité des Finances s'applique d'une façon toute spéciale à se faire donner les garanties les plus sûres avant d'avancer de l'argent à qui que ce soit et s'efforce ensuite de se faire remettre celui qu'il a prêté quand le temps est arrivé de le faire.

Le Comité de Vigilance travaille discrètement à remettre en honneur l'usage du français partout où l'on semble céder trop à l'anglomanie. Grâce au concours qu'il a trouvé chez les membres d'un certain nombre de nos cercles paroissiaux et aux correspondances qu'il a échangées avec les représentants des corps publics, il a réussi à introduire en plusieurs localités l'usage des affiches bilingues et à faire donner à notre langue un peu de la place qui lui revient dans certains bureaux gouvernementaux et dans la rédaction d'un certain nombre de documents émanés de l'autorité publique.

La nomination d'un Visiteur, qui représente à la fois notre Association dans tout ce qui est de son ressort à l'école et l'autorité ecclésiastique des deux diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg en tout ce qui est du domaine religieux, a été aussi la mise en pratique d'un autre rêve caressé depuis longtemps. Le but de cette nomination, c'est de pousser au travail collectif organisé tous ceux qui s'intéressent à la véritable éducation des nôtres dans nos écoles. Personne, que nous sachions, n'a pris ombrage de cette démarche de notre part. Nous avons même entendu dire que des inspecteurs ont manifesté leur satisfaction de cette initiative de l'Association. Le passage du Visiteur dans les vingt-huit paroisses qu'il a pu voir l'an dernier a été un stimulant nouveau pour les zélés de notre cause, un encouragement pour les timides et un espoir pour tous. Les renseignements qu'il a pu prendre sur place et que nous conservons dans nos archives, sont appelés à rendre de grands services aux instituteurs et aux institutrices ainsi qu'aux commissaires qui voudront bien en profiter.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des comités permanents auxquels l'Exécutif a référé dans le cours de l'année toutes les questions qui étaient de leurs ressorts respectifs. Nous ne croyons pas devoir entrer dans les détails des comités spéciaux nommés pour étudier des questions particulières et préparer la solution des difficultés scolaires des nôtres par tout le Manitoba. Qu'il nous suffise de dire qu'il y a eu de septembre 1922 à septembre 1923 cinquante-six de ces comités spéciaux et que les questions extraordinaires qui leur ont été référées se chiffrent au nombre de plus de cent soixante-dix.

En ma qualité de Président, je crois de mon devoir, en finissant ce rapport de nos opérations, d'offrir publiquement les remerciements de l'Exécutif à Nosseigneurs les Archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg pour avoir bien daigné accepter le choix que nous leur avons proposé de notre Visiteur. Il me plait aussi de rendre un hommage de reconnaissance aux membres de l'Exécutif qui a siégé régulièrement deux fois par mois, et aux membres des différents comités permanents et spéciaux qui tous ont fait un travail intelligent et efficace.

Permettez-moi, maintenant, mes chers Compatriotes, d'ajouter que, malgré notre bonne volonté, nous avons conscience de n'avoir pas fait tout ce qu'il y avait à faire. Eussions-nous encore plus de ressources à tous les points de vue, il nous eût été impossible de tout faire nous-mêmes.

Pour que le travail de notre Association se fasse comme il doit se faire, il faut que d'un bout à l'autre du Manitoba, chacun fasse sa part. Pour en arriver là, il faut que chaque groupe français ait son cercle paroissial, et que chaque cercle paroissial se compose d'hommes aussi éclairés que zélés et persévérants. C'est parce que l'on s'est bien rendu compte de ces choses qu'il y a eu en certains endroits des réveils si consolants. Letellier, Fannystelle, Notre-Dame de Lourdes, Saint-Malo, Sainte-Anne des Chênes, Saint-Léon, La Broquerie, Saint-Boniface, Saint-Jean-Baptiste, Dunrea, Sainte-Agathe, Somerset, Mariapolis, — pour ne mentionner que les plus méritants, — ont été, au cours de l'année qui vient de se terminer, des centres d'action française dignes d'éloges. Par contre, pour la raison contraire, on a moins bien fait ailleurs, ou l'on n'a rien fait du tout, parce que l'on s'est croisé les bras alors qu'il s'agissait pourtant d'un travail qui intéresse tout le monde, ou parce que l'on a cru trop facilement avoir fait à peu près tout son devoir en choisissant un comité paroissial formé de membres qui n'étaient pas à la hauteur de leurs devoirs. Et pourtant, la constitution des cercles paroissiaux donne à trois citoyens d'une même localité le pouvoir de procéder à une nouvelle organisation du cercle paroissial dans le cas où celui qui a été d'abord nommé néglige pendant une semaine de tenir les assemblées qui sont de règle. Si donc, là où il y a un groupe, si petit soit-il, des catholiques de langue française qui n'a pas son cercle paroissial en fonction, il ne faut pas s'en prendre uniquement à quelques têtes dirigeantes trop négligentes, mais il faut s'en prendre à tout le monde. C'est pourquoi l'Exécutif se croit en droit de regarder comme coupables de négligence et d'apathie tous les pères de famille des localités qui n'ont point de cercle local et de se réserver le droit d'admettre ou de refuser au concours annuel tous les élèves qui fréquentent des écoles étrangères à leurs paroisses respectives, quand dans ces paroisses il n'y a pas de cercle paroissial.

Nous n'avons pas trop à nous plaindre. Il y a eu un progrès notable dans le cours de l'année dernière. Il semble toutefois qu'il y ait eu ces derniers temps un peu de ralentissement. Un nombre trop restreint de cercles paroissiaux nous ont envoyé jusqu'à date le rapport de leurs élections de juillet et les autres renseignements que les constitutions leur demandent de nous envoyer. Allons! ne lâchons pas si vite! On nous l'a dit souvent, et nous nous en rendons compte chaque jour, la lutte que nous poursuivons est une lutte de longue haleine. Il faut dans notre travail mettre non seulement du zèle, de la discipline, de l'enthousiasme, il faut y mettre aussi de la persévérance. Organisons ou réorganisons le plus tôt possible nos cercles partout. On peut toujours s'adresser à notre secrétaire, M. J.-H. Daignault, [illegible], rue Aulneau, Saint-Boniface, Man., pour avoir tous les renseignements sur l'organisation, la marche et les travaux des cercles paroissiaux. Tout n'y est pas parfait, nous le savons. Nous sommes convaincus cependant que, mieux que toute discussion, la pratique nous apprendra les points faibles de notre organisation. Si cette organisation telle quelle se généralise, nous serons en état à notre prochaine convention, au mois de juin 1924, de l'amender avec pleine connaissance de cause et nous réussirons à le faire dans la mesure où un essai loyal et général en aura été fait.

Notre pierre d'achoppement dans le passé a été nos divisions et nos luttes intestines. Ceci semble maintenant être chose du passé. Notre plus grand danger actuellement c'est l'apathie de la masse. Secouons cette apathie; travaillons ensemble et notre survivance sera assurée.

Votre tout dévoué,

H. BELIVEAU,

Président de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.*

De-ci de-là

"Soixante années d'apostolat"

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les pages d'un intérêt captivant, dues à la plume de S. G. Mgr Grouard, O.M.I., vicaire apostolique d'Athabasca, que nous avions l'honneur de publier il y a deux ans environ. Nous sommes heureux de leur annoncer que ce récit, qui couvre plus d'un demi-siècle de remarquables travaux apostoliques dans le Nord-Ouest, va paraître prochainement en volume. Ce sera un événement, non seulement au Canada, mais dans tous les pays de langue française.

L'ouvrage formera un beau volume de 450 pages enrichi de 125 gravures. Il est édité par la même maison qui a publié *Aux Glaces Polaires*, du R. P. Duchaussois, O.M.I. On se rappelle le magnifique succès de ce livre incomparable et l'on escompte que les *Soixante années d'apostolat* obtiendront une faveur au moins égale auprès du public. Le vénérable vicaire apostolique d'Athabasca a conservé, à son âge avancé, une fraicheur d'imagination qui donne un grand charme à ses écrits.

Nous informerons nos lecteurs dès que l'ouvrage sera en vente.

Nous souffrons du même mal

Le premier ministre de l'Ontario annonçait récemment aux directeurs de l'exposition de Toronto que comme ministre de l'éducation de sa province, il se proposait de simplifier le système scolaire. M. Ferguson trouve que les programmes actuels sont trop chargés et qu'ils bourrent le cerveau des enfants au lieu de le développer; il désire aussi alléger le coût des frais scolaires.

Le Manitoba et les autres provinces de l'Ouest ont un système scolaire calqué sur celui de l'Ontario. C'est ce qui fait que l'opinion de M. Ferguson nous intéresse particulièrement. Il y a longtemps que, pour notre part, nous dénonçons l'absurdité d'un programme visiblement trop touffu et inapte, par là même, à une vraie formation intellectuelle.

Réjouissons-nous donc de voir les autorités de l'Ontario décidées à opérer les réformes nécessaires. Une fois adoptées là-bas, elles seront plus facilement introduites chez nous. Il est d'ailleurs logique que l'on commence à secouer le joug là où on le supporte depuis le plus longtemps.

Le "Courrier Canadien"

Nous accusons réception du premier numéro du *Courrier Canadien*, revue mensuelle publiée à Ottawa "dans l'intérêt national canadien".

"Le but du *Courrier Canadien*, dit son article-programme, est de fournir mensuellement une vue d'ensemble sur le Canada en ce qui regarde ses ressources économiques et de donner d'amples renseignements sur ce qui touche ses placements d'argent, son commerce, sa colonisation et ses régions de tourisme.

"Dans les pages du *Courrier Canadien*, le Canada sera dépeint au peuple de France, comme aux autres nations européennes parlant la langue française sous son véritable aspect. Cette revue sera distribuée en France. Elle le sera également dans les centres canadiens-français des Etats-Unis pour que ceux des nôtres qui ont traversé la frontière, puissent entendre l'appel que leur fait leur pays à travers les pages du *Courrier Canadien*."

Ce premier numéro renferme un article de M. l'abbé L.-P. Gravel: "Le Canadien français colonisateur", et un autre de M. l'abbé J.-A. Ouellette: "Restons au pays!"

Nous souhaitons longue vie et succès au *Courrier Canadien*.

D. F.

LE DESARMEMENT A LA CONFERENCE DE GENEVE

Une commission consultative designée par la Société des Nations et comprenant des personnalités de tous les Etats, prises en dehors des gouvernements, a élaboré un plan de désarmement général et d'aide mutuelle en cas de guerre, qui sera soumis à l'assemblée de Genève.

L'intention part d'un bon naturel et il faut s'incliner devant toutes les tentatives qui peuvent être faites, pour empêcher des conflagrations semblables à celle qui vient de mettre l'Europe en sang. Nous craignons cependant que le projet qu'on a arrêté ne reste à l'état de projet, car s'il est intéressant au point de vue théorique, son application nous paraît difficile, sinon impossible.

Il faut constater d'abord que le projet en question n'a reçu l'approbation d'aucun gouvernement, ce qui lui enlève jusqu'à nouvel ordre toute autorité. Son exécution est subordonnée à l'acquiescement de toutes les puissances qui font ou feront partie de la Société des Nations. Il faudra donc qu'en novembre prochain, au moment où celle-ci sera appelée à se prononcer, on ait cette adhésion complète, y compris celle de l'Allemagne et des Etats-Unis, autrement le désarmement qu'on réclame des uns ne serait pas suivi par les autres. Donc, premier point, il faut une entente générale, car la réduction universelle des armements, dit le projet, "est la condition nécessaire pour que les garanties de sécurité commencent à jouer effectivement".

Quelles sont ces garanties? Toutes les puissances adhérentes s'engageraient à se porter assistance si l'une d'elles était victime d'une agression. Mais qui dit agression dit attaque subie sans avis préalable. Or, la Société des Nations, "dans la période de menace", exercerait une pression morale sur l'Etat agresseur, et dans le cas où ce dernier passerait outre, des mesures "d'ordre économique et militaire" seraient prises contre lui par les autres puissances.

Mais — et c'est ici qu'apparaît le paradoxe, — le projet reconnait aux puissances le droit de conclure entre elles des accords. Seulement, si ces accords lient d'autres nations à l'état agresseur, elles prendront nécessairement parti pour leur allié, et se refuseront à intervenir militairement contre lui. Il y a là une double convention, dont l'une détruit l'effet de l'autre, et rend inapplicable le principe du projet de la Commission.

Ces deux objections dispensent d'examiner les articles réglementaires et de procédures arrêtés par la Commission du désarmement, car elles les rendent vains et inutiles. Au surplus, les nations contractantes s'engageraient à réduire leurs armements à dater de l'approbation du plan général d'aide mutuelle. C'est mettre la charrue devant les boeufs. La première condition d'une paix serait que les puissances consentissent, préalablement, à un désarmement sur terre comme sur mer, et voilà encore ce que la Société des Nations n'arrivera pas à faire accepter, pas plus que l'accord de Washington n'a réussi à produire un désarmement équitable chez les puissances maritimes, dont certaines demeurent trop armées au détriment des autres.

Nous nous garderons de décourager les braves gens qui font des efforts pour assurer à l'Europe la paix dans l'avenir; mais nous craignons qu'ils ne manoeuvrent dans le domaine de l'utopie. Le problème de la paix entre les peuples, comme entre les individus, restera insoluble, tant qu'il y aura de par le monde, des passions, des ambitions et des convoitises, autrement dit, tant que le monde subsistera.

J. L.

TRIBUNE LIBRE

Les communications insérées sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité du journal. Toutes les lettres destinées à la publication doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, mais il est loisible aux correspondants de signer d'un pseudonyme. Nous invitons nos lecteurs à exposer leurs idées et à offrir des suggestions sur tous les sujets d'intérêt général.

SAUVONS NOS ENFANTS!

Monsieur le directeur
de la Liberté,

Monsieur,

J'ai lu avec un très vif intérêt votre article: "Sauvons nos enfants." Vous nous dites des vérités un peu dures, mais que les faits, hélas! justifient.

Pour aider un tant soit peu à enrayer cette effroyable mortalité infantile qui nous décime, permettez-moi de suggérer à vos lectrices de se procurer **Le livre des mères canadiennes**, dont j'ai tiré moi-même le plus grand profit. Il a le triple mérite d'être bref, pratique et de ne coûter qu'une carte postale adressée: Ferme Expérimentale, Ottawa, Ont.

Par la même occasion on pourrait demander les 14 petits "Livre bleus" du gouvernement qui contiennent une foule de bons conseils pour la mère de famille et la fermière, et qui sont aussi gratuits.

UNE MERE CANADIENNE.

UNE AUTRE "MISE AU POINT"

Monsieur le Directeur,

J'ai été étonné d'apprendre par le dernier numéro de la Liberté, sous la signature "Un ami des Métis", que ces braves gens ont une part peu enviable de l'héritage légué par nos premiers parents. Voilà, certes, un étrange ami.

"C'est un fait indéniable" que ce monsieur aurait de bonnes leçons à recevoir de notre grand Mgr Taché, lequel écrivait au sujet de ses chers Métis, dans son Esquisse du Nord-Ouest, après une riche énumération de qualités: "J'aime à constater ces diverses qualités parce que leur seule énumération est la meilleure réfutation possible des mensongères accusations prodiguées souvent à ceux dont nous parlons."

Sans doute, il y a des ombres au tableau. "Chaque peuple a son lot de bonnes qualités, comme aussi tous les pauvres enfants d'Adam ont leur part de misères." Les défauts de nos frères métis sont ceux de la nature humaine dont on a dit, il y a déjà bien longtemps, qu'elle est partout la même.

Quant à la prétendue division des races, comment y croire en présence de ces mariages de plus en plus multipliés entre Métis et Canadiens? Où est la famille métisse qui ne compte pas plusieurs de ces mariages?

N'exagérons rien — et surtout, des amis indiscrets délivrez-nous, Seigneur!

UN AUTRE AMI DES METIS.

COMMUNIQUE DE L'UNION NATIONALE METISSE

St-Boniface, le 10 septembre 1923

Monsieur le Directeur,

Bien que l'"Ami des Métis" ait caché son identité pour élucubrer sa pitoyable diatribe et mérite ainsi d'être ignoré totalement, nous manquerions à tous nos devoirs si nous laissions passer inaperçues ses malveillantes insinuations. Il nous semble que si "notre ami" eût été sincère, il n'eût pas jugé bon de se dissimuler lâchement derrière l'anonymat. N'est-ce pas précisément l'état d'esprit et l'attitude de tels individus qui on suscité les paroles de M. Charette?

Nous demandons à l'"Ami des Métis" de signer son nom. En attendant, nous tenons à lui dire que nous préférons un franc ennemi à un faux ami. Nous détestons l'hypocrisie, et si M. Charette a parlé comme il l'a fait, c'est parce qu'il était parfaitement convaincu, comme nous le sommes aussi, qu'il y a des individus tels que "notre ami".

Comme membres du comité chargé de la surveillance des intérêts métis, nous approuvons entièrement les paroles de M. Charette et nous tenons à le faire savoir à qui veut l'entendre.

(Signé)

Alexandre RIEL,
Alexandre NAULT,
William BEAUCHEMIN,
Camille TEILLET,
Honoré RIEL,
Maxime CARRIERE,
Samuel-A. NAULT,
Denys GOULET.

"Dévotion au Chemin de la Croix"

Avec une persévérance qui dénote un rare esprit de méthode dans le travail, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, ajoute chaque année une pierre à l'édifice qu'il a entrepris d'élever pour l'instruction et l'édification de son clergé. Le dernier volume qui vient de paraître — le huitième de la série — est consacré à la dévotion au Chemin de la Croix. Après avoir rappelé l'origine et les développements de cette dévotion, l'auteur montre comment le Chemin de la Croix nous donne dans une succession de tableaux tous les enseignements utiles à nos âmes. L'ouvrage se termine par des indications pratiques sur l'érection du Chemin de la Croix, les indulgences attachées à l'exercice de cette pratique de dévotion, etc.

SHANGHAI — Le consul général américain à Yokohama et sa femme ont péri dans le sinistre.

TRIBUNE LIBRE

(Suite)

A "UN AMI DES METIS"

Cher Monsieur,

Votre mise au point parue dans le dernier numéro de la Liberté me fait plaisir et je vous en remercie cordialement. J'aurais désiré que vous m'en fîtes parvenir l'original dûment signé pour l'ajouter aux lettres d'appréciation que j'ai reçues de la province de Québec et d'ailleurs.

Je ne me fais nullement illusion sur la valeur de mon talent littéraire ou oratoire, mais les quelques heures seulement que j'ai pu consacrer à la préparation de ce discours ont été bien payées, puisqu'elles m'ont valu les félicitations de hautes sources tant du clergé que des gens de lettres et de profession. Pour votre édification, je vous invite à passer aux bureaux de la Liberté, où vous pourrez voir la lettre d'un des collaborateurs les plus en vue du Devoir. Je n'entends pas engager la polémique, mais je ne peux laisser passer vos réflexions sans les saluer.

Je ne vois pas bien comment vous me faites manquer aux convenances en comprenant les Canadiens français dans mon examen, pour dire ensuite que j'aurais pu signaler quelques-uns de leurs torts sans que personne ait eu raison de s'en formaliser. Cela me semble être une contradiction. C'est ce que j'ai fait, d'ailleurs. Je n'ai fait que signaler quelques torts chez les uns comme chez les autres. Je suis resté tout à fait impartial. Je devais faire un discours et non une analyse morale de la collection de tous les défauts et de tous les vices d'un groupe ou d'un autre.

La leçon que j'ai voulu tirer du mouvement de la Rivière-Rouge en 1870, c'est que nous devons être avant tout catholiques et français. Pour cela, il faut être unis, il faut s'entendre; or nous sommes divisés, nous ne nous entendons pas. C'est pour avoir voulu mettre certains de nos rapports sous leur vrai jour que vous m'accusez de fomenter la dissension et jetez des injures aux miens, vos amis (?). Je n'ai pas crié, moi: "Crimine ab uno, disce omnes".

N'allez pas m'accuser de généraliser quand vous-même vous généralisez en assurant gratuitement que nous avons pris plus des défauts des autres que de leurs qualités. Où, quand et comment ai-je voulu blâmer les missionnaires? Ni à Saint-Norbert ni ailleurs ai-je dit ou fait quoi que ce soit qui vous donne le droit de me prêter pareille intention? Pourquoi blâmerais-je les missionnaires, moi dont la première éducation a été nourrie d'anti-Riélisme? Et si j'ai, pendant longtemps refusé d'approuver le gouvernement provisoire, c'est parce que le premier acte de Mgr Taché en 1870, à son retour de Rome et d'Ottawa, fut de le désavouer et que Riel dut faire garder l'évêché pour empêcher que la propagande se fît contre lui.

Je ne confonds pas quand je parle des braves de 1870 et 1885. J'admire les héroïques combattants de Fish Creek, Clark's Crossing, la Coulée des Tourond et Batoche! Le courage sur le champ de bataille, en face de la mort, commandera toujours mon respect.

J'ai frappé certain membre du clergé, me dites-vous? Pourquoi parlez-vous au singulier sinon parce que vous reconnaissez quelqu'un à qui fait le chapeau? Alors j'ai dit vrai. C'est à regret que j'ai dû risquer d'atteindre quelqu'un, mais comme vous le dites vous-même, dans certains cas il faut sévir, et alors pas de pitié, tant pis pour les canards boiteux!

Non, mon ami, je n'ai pas été trop loin, je suis resté bien en deçà de la vérité. C'est parce que je me suis mis à la tâche de travailler à atteindre notre idéal commun que j'ai mis le doigt sur une plaie que vous ne voulez pas voir. Je ne crois pas à l'efficacité de jouer aux petits frères une fois par année pour ensuite nous manger à belles dents, pendant 364 jours, mais avant de corriger nos torts il faut les reconnaître.

Je ne saurais trop louer quiconque travaille à soustraire les Métis à l'influence de ceux qui cherchent à les exploiter, mais j'aimerais à voir pousser le zèle jusqu'à l'honnêteté de ne pas faire de distinction sur la nationalité des exploiteurs et de ceux qui ont des vices capables d'avilir qui que ce soit.

Maintenant, quand il vous plaira de croiser le fer avec quelqu'un, souvenez-vous de la chevalerie française: poitrine au vent, face au grand jour; et si dans la lutte vous recevez une botte, ripostez mais restez poli, gentilhomme. Frappez l'adversaire, non pas les vôtres, surtout quand ils sont vos compatriotes à vous aussi. Vous êtes "un ami des Métis"? Peut-être... Votre nom, s'il vous plaît, Monsieur? Le mien, c'est

Guillaume CHARETTE.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

M. Meighen et son passé

Le Devoir (M. Henri Bourassa):

Dans l'ordre des relations impériales, M. Meighen n'a perdu aucune occasion de se poser en disciple et en apôtre de l'école impérialiste la plus avancée. Il a pris part, comme premier ministre, à la Conférence impériale de 1921. A Londres, il a réclamé bruyamment la publicité des délibérations. Revenu au pays et, tout au long de la campagne électorale qui se termina par la déroute de son parti, il garda le mutisme le plus complet sur tout ce qui s'était passé à Londres. Il se borna à déclarer que le Canada et les autres Dominions n'avaient d'autre alternative que de marcher avec l'Empire ou de s'en séparer.

"We must walk with the nations of the Empire or walk away from them."

Quelle solution du problème impérial préconise M. Meighen? Il suffit, pour le savoir, de se rappeler son attitude au moment de la crise d'Orient, l'année dernière. On n'a pas oublié le coup de bluff de Lloyd George et de Winston Churchill, leur appel de détresse aux Dominions. M. Meighen n'était plus chef du gouvernement. Il n'avait aucune décision à prendre. M. King se tenait sur la défensive. M. Crerar, leader du groupe progressiste, tirait de l'arrière. En Angleterre même, cette audacieuse manoeuvre était fort diversement appréciée. Les esprits dirigeants, les hommes pondérés de tous les partis, la condamnaient ouvertement.

De toutes les possessions d'outre-mer, une seule voix s'éleva pour acquiescer d'emblée, sans réserve, avec enthousiasme, à l'invite de deux politiciens anglais qui n'avaient pas même consulté leurs collègues du ministère impérial! Cette voix, ce fut celle de M. Meighen. De Toronto, il cria à Londres, de toute la force de ses poumons: "Ready, aye, ready, we stand by you!!" Il adjura M. King de revenir sur sa décision et d'assurer aux autorités impériales que le Canada était prêt à tout. Si pour le malheur du pays, M. Meighen avait alors exercé l'autorité que M. Monty voudrait lui faire rendre, avec le concours bénévole de la province de Québec, le Canada aurait été précipité, une fois de plus, sans le consentement des Chambres et du peuple, dans une nouvelle aventure de guerre.

Répartition des immigrants

La Patrie (Montréal):

L'honorable M. Robb, ministre de l'immigration, et l'hon. M. Low, ministre du commerce, manifestent l'un et l'autre le dessein de donner une impulsion nouvelle et vigoureuse, dans les fonctions qu'ils viennent d'assumer, au relèvement économique du Dominion. Le premier a déjà formulé un plan d'action qu'il communique au public par l'entremise de la Presse Associée, le second prépare aussi un plan nouveau "par lequel se pourra accentuer le peuplement de l'Ouest, particulièrement des terres proches des chemins de fer". Les hauts fonctionnaires du ministère de l'immigration, dit-on, s'attendent à créer, le printemps prochain, un courant volumineux et continu d'immigrants vers les provinces des Prairies. De son côté, dans son communiqué à la presse, M. Low déclare explicitement qu'il compte sur un développement intensif de l'Ouest canadien pour augmenter le volume de notre commerce extérieur.

Ces déclarations des nouveaux ministres nous font ainsi augurer un double effort qui devrait porter des fruits.

Le peuplement de l'Ouest, qui mettra en valeur les immenses étendues de terres fertiles qui y sont encore improductives, est une entreprise nationale à laquelle le gouvernement, depuis trente ans, a consacré une large part de ses énergies. C'est une tâche dont nous ne devons point nous détourner avant qu'elle soit parachevée.

D'un autre côté, si féconde que soit cette oeuvre, il n'est pas désirable qu'elle absorbe toutes les énergies de nos gouvernants. Il n'y a pas de terres fertiles inexploitées que dans l'Ouest, et les provinces de l'Est sont aussi susceptibles d'un considérable développement. Le dernier recensement a cependant fait voir que, de 1911 à 1921, l'accroissement de population du Québec avait été virtuellement restreint à l'accroissement naturel, tandis qu'avait diminué, proportionnellement à Québec, la population de l'Ontario et des provinces maritimes.

A plusieurs points de vue, il semble que nous devons chercher à répartir dans toute l'étendue du pays les éléments nouveaux que nous y introduisons. Leur assimilation en sera facilitée et l'établissement des immigrants offrira aussi plus de garanties de succès que s'ils sont tous concentrés dans une seule région et appliqués tous à une même industrie.

Songeons que l'on veut faire de l'immigration intensive, c'est-à-dire que l'on se propose d'amener au pays probablement de 300,000 à 400,000 immigrants par année. Si toutes ces forces nouvelles sont concentrées dans les provinces de l'Ouest, dans un temps relativement court, l'Ouest deviendra, en population et par suite en influence, prépondérant. Selon toutes les prévisions, cette prépondérance viendra éventuellement à l'Ouest, mais il n'est pas désirable qu'elle lui vienne trop promptement, avant la complète assimilation des éléments nouveaux dans la nation.

De sorte que nous espérons que le nouveau ministre de l'Immigration, tout en poursuivant le travail commencé du peuplement de l'Ouest, s'appliquera en même temps à accentuer le peuplement de l'Est en y amenant des immigrants désirables.

L'offensive de la crinoline en Angleterre

On signale, à Londres, un retour offensif, timide encore, de la crinoline et du corset rigide; cela correspond à la résurrection de vieilles coutumes: distribution des carnets de bal, présentation dans les bals des jeunes filles aux jeunes gens par la maîtresse de maison, admiration pour le poète Tennyson, marques plus grandes de respect des enfants pour les parents.

On a interviewé, sur ces modes du passé, la femme du premier ministre. Mme Baldwin a répondu:

— Nous nous attendrissons sur ces choses fanées. Mais, en réalité, nous allons vers l'inconnu sans espoir de retour vers autrefois.

Les femmes de lettres font une vive campagne contre la crinoline, "qui ne vaudrait quelque chose que si on pouvait lui adapter un petit moteur pour faire des vols, la transformer en aviette"; contre les corsets, qui attireraient aujourd'hui toutes les plaisanteries de la foule.

En outre, un magazine publie des souvenirs de jadis de la mère de lord Haldane, qui a quatre-vingt-dix-huit ans, et qui, évoquant sa jeunesse, se plaint de la tristesse de cette époque. "En résumé, conclut l'excellente dame, nous avons tout changé, et nous avons bien fait."



HOMME DU JOUR

Raymond Poincaré

Les années, les soucis, les honneurs ont passé sur M. Poincaré sans l'atteindre parce qu'il est, au physique et au moral, solidement bâti. A 63 ans, après trente-sept ans de vie publique, dont quinze environ de vie ministérielle ou présidentielle, ancien président de la République, président du Conseil, académicien, sénateur, il a gardé le même regard, le même teint, la même voix que dans sa jeunesse. Si ses cheveux et sa barbe ont blanchi, son dos ne s'est pas voûté. Sa physionomie ne s'est modifiée que dans le sens de la douceur et de l'indulgence, ce qui n'est pas commun chez les hommes d'Etat arrivés au faîte du pouvoir.

Une belle médaille du maître graveur Chaplain donne une idée exacte de ce qu'était Raymond Poincaré vers 1900: la barbe et les cheveux drus, l'oeil direct, la mâchoire solide. Ministre pour la première fois à 34 ans, dès le premier contact avec ses collaborateurs, il apparaissait comme un chef. Sa puissance de travail et ses exigences précises commencèrent par inquiéter un peu les fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique, qu'il rassura et conquit bientôt par sa culture et sa bonne grâce.

Le lendemain de son arrivée rue de Grenelle, il écrivait à un fonctionnaire, qui était déjà son ami et devenait son subalterne, la lettre suivante:

"Mon cher ami, j'ai oublié de vous dire hier — et je tiens à vous écrire — que je compte que vous voudrez bien, de temps en temps venir causer avec moi en dehors de votre jour habituel d'audience. Vous me ferez grand plaisir, et pour vous en mieux donner l'assurance, je me sers, à votre adresse, du papier sur lequel je vous envoyais naguère mes sollicitations. A vous cordialement. R. Poincaré."

La lettre, en effet, était écrite sur papier non à en-tête ministérielle, mais à en-tête de la Chambre. Et n'était-ce pas une délicate et fière façon de commencer avec un ami une collaboration administrative?

Il avait un peu l'air d'un dogue alors, et n'était pas incapable, en effet, de donner à l'occasion des coups de croc. Après une entrevue avec le jeune ministre, un vieil avocat s'écriait: "Mâtin! celui-là ne doit pas lâcher facilement le morceau qu'il a mordu!"

Il est certain que Raymond Poincaré était armé en bataille et qu'il aurait pu être méchant, comme tant d'autres. Mais, trop intelligent et trop cultivé pour être insensible, il laissa bientôt deviner, à ses compagnons et à ses adversaires, des qualités de coeur dont les uns et les autres tirèrent leur profit, selon la règle. Ambitieux certes, mais pas arriviste, il imposa tout de suite sa personnalité, telle qu'elle était, invitant à la prendre ou à la rejeter en bloc. Très complexe d'ailleurs, et très fin, sachant évoluer au milieu des embûches de toutes sortes qui sont tendues, par les amis et les ennemis, sur la route des ministres, parlementaire né, il a pu être, quand il l'a voulu, un manoeuvrier de premier ordre. Mais il ne s'est jamais prêté aux compromissions qui assurent une longue vie ministérielle ou un prompt retour au pouvoir. Il a su rester lui-même et ménager des forces qu'il a mises, depuis 1912, sans compter, au service du pays. Ceux qui l'avaient accusé d'être trop prudent et d'avoir trop de goût pour l'abstention ont dû reconnaître que M. Poincaré ne reculait pas devant les plus grands risques. Prendre la présidence du Conseil en 1912, la prendre en 1921, c'est-à-dire accepter devant la France et devant l'Europe les successions de Joseph Caillaux et d'Aristide Briand, cela indique, chez un homme perspicace, une belle dose de courage tranquille. Ce courage a reçu sa récompense: M. Poincaré est sorti intact de la plus grande crise de l'histoire. Il n'a pas fléchi sous le poids des responsabilités qu'il avait acceptées ou réclamées.

Ce n'est pas un des moindres sujets de surprise, en ces temps troublés, qu'on puisse accuser M. Poincaré de ne pas être républicain ou de favoriser les entreprises monarchistes. Dans son grand discours-programme du 17 juin dernier, le président du Conseil s'écriait, moitié malicieux, moitié mélancolique:

"Des hommes dont je ne suspecte pas, Messieurs, la sincérité, mais qui — ils me permettront de le leur dire — étaient encore à la mamelle alors que je luttais déjà pour la République, d'autres que j'ai toujours vus à ma droite depuis de longues années, m'ont demandé, avec toutes les apparences de l'inquiétude, si j'allais livrer nos institutions aux entreprises des royalistes..."

Et il ajoutait quelques instants après: "Comment pourrais-je répudier aujourd'hui, au déclin de ma vie, les idées que j'ai toujours professées." Raymond Poincaré n'est pas seulement républicain, il représente un type de républicain qui tend à disparaître. Il ne conçoit aucune autre forme de gouvernement et identifie sans effort la République et la France. Les républicains qui cherchent à l'abattre sont donc, en se plaçant au seul point de vue du régime, ou très coupables ou très imprudents. Mais n'est-ce pas M. Poincaré qui écrivait jadis à un de ses amis: "J'ai bien tort de m'étonner encore de quelque chose."

On ne saurait avoir la prétention de pénétrer la psychologie de M. Poincaré qui, d'ailleurs, se prête assez peu aux investigations de ce genre. Mais on peut essayer de définir certains éléments de sa personnalité: d'abord une puissance de travail presque sans limites. Comme ministre ou comme avocat, il a toujours laissé loin derrière lui ses collaborateurs les plus laborieux. Actuellement, les journalistes accrédités au quai d'Orsay voient tous les soirs le président du Conseil sortir de son bureau entre 8 heures et 8 h. 45. Il vient de terminer "sa signature" qui n'est pas, on peut le croire, une simple formalité: chaque pièce est lue, examinée, annotée au besoin; il sort enfin, emportant chez lui des dossiers qu'il dépouillera dans la nuit, car il prépare lui-même minutieusement la besogne du lendemain. C'est au passage, entre son cabinet et sa voiture, que nous l'attendons, avides de nouvelles, indiscrets par tempérament et par devoir. Les journaux paraissant, hélas! tous les jours, les journalistes auraient besoin d'une information sensationnelle par vingt-quatre heures. C'est trop demander, même à une époque comme la nôtre.

Le plus souvent donc, M. Poincaré traverse rapidement notre groupe, et déclare, sur un ton aimable et narquois, qu'il n'a rien à dire. Certains jours, il s'arrête, sa serviette sous le bras, le chapeau à la main, et se laisse assiéger. Si les questionneurs sont adroits, ils obtiennent alors quelques réponses précises, lumineuses, et le président du Conseil donne les indications les plus utiles sur la politique française. Quand il reçoit dans son cabinet, il écoute son interlocuteur avec patience, courtoisie et une attention qui n'est jamais feinte. Mais, dans ces milieux politiques, où le laisser-aller et la mauvaise tenue semblent de rigueur, il a découragé les familiarités indésirables. Il a la réplique facile, mordante ou même foudroyante. Il a montré aux communistes et à M. André Berthon, qualifié d'"abominable gredin", qu'il n'avait pas peur des gros mots.

Ce grand orateur n'a pas les moyens d'action et cette espèce de charme — vulgaire, mais puissant sur une assemblée — d'un Aristide Briand. La voix est sèche, le débit régulier, la phrase d'une correction volontaire et froide. Quand il triomphe, c'est par la seule force logique de sa pensée, et quand il émeut, c'est sans le secours d'aucun artifice, par la sincérité de ce patriotisme dont il ne parle jamais et qui est chez lui si fort et si clairvoyant.

Comme il a suivi une route toute droite qui montait toujours, son ascension a paru naturelle et aisée. On n'a pas vu la force de volonté qu'il fallait à un homme si bien doué pour ne jamais s'écarter de sa ligne, pour dédaigner les succès vulgaires. On pense au mot d'Alfred Capus sur un ambitieux qui avait réussi: "Il est arrivé, mais dans quel état!..."

M. Poincaré, au contraire, est allé aussi haut que possible, sans rien laisser de lui-même le long du chemin; il a su conserver intactes les amitiés et jusqu'aux illusions de sa jeunesse. Vivant et triomphant dans le monde politique, il n'a jamais été un politicien; il n'a jamais considéré la politique comme une carrière.

Une anecdote certainement authentique prouve dans quel milieu de bon sens et de dignité Raymond Poincaré a vécu. Comme à 36 ans ayant été rapporteur général du budget et deux fois ministre, il commençait à plaider, sa mère soupirait moitié fière et moitié inquiète: "Il est temps que mon fils se fasse une situation."

Au Palais, et selon ce beau voeu maternel, Raymond Poincaré s'est fait une situation qui était la première et qu'il a reprise en toute simplicité, à sa sortie de l'Elysée. Aujourd'hui, de nouveau sur la brèche, il répare des fautes qui ont été commises malgré lui et, tous les jours, par son patient effort, il mérite un peu mieux la haine que lui ont vouée les amis de l'ennemi.

Jacques ROUJON.

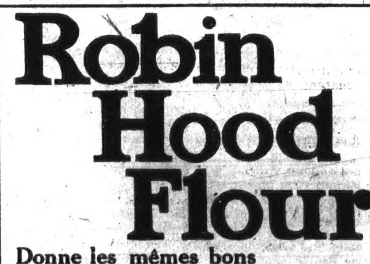
— "Revue Française".

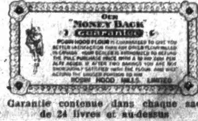
Pèlerinage en Europe à l'occasion du XXVIIIe Congrès Eucharistique

L'Agence de Voyages Thos Cook et Fils a l'honneur de faire part à sa nombreuse clientèle que M. l'abbé Joseph-N. Dupuis, docteur en théologie et en droit canonique, curé de la paroisse Saint-Eusèbe de Verceil, à Montréal, a été nommé directeur spirituel du pèlerinage qu'elle organise à l'occasion du XXVIIe Congrès Eucharistique International qui aura lieu à Amsterdam, en Hollande, en juillet 1924. Comme les années précédentes, l'itinéraire de ce voyage à prix populaire comprendra, outre la Hollande, des pays tels que la France, l'Angleterre, l'Italie, la Belgique et la Suisse.

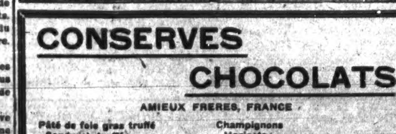
On pourra obtenir des renseignements préliminaires en s'adressant, soit à Monsieur l'Abbé Dupuis, 641, rue Fullum, soit au siège social de l'Agence, 526, rue Sainte-Catherine-Ouest, à Montréal.













LE RIRE

Les savants sont vraiment des gens terribles: d'une simple chiquenaude, ils précipitent à terre les plus agréables de nos illusions.

C'est ainsi qu'ouvrant, l'autre jour, une revue où collaborent quelques médecins, je fus attirée par un article dont le titre me séduisit. Cela s'appelait: le "Fou Rire".

Vous savez combien j'aime le Rire dans toutes ses manifestations, même tumultueuses et un peu folles. Il me semble qu'il peut compter comme un des meilleurs bienfaits du destin, et je me figure que le rire est, à nos âmes, ce que le soleil est à la nature, c'est-à-dire l'épanouissement joyeux et subit de toutes les facultés que notre raison tient en bride.

Les enfants rient d'un coeur exquis justement parce qu'ils ont en eux des trésors dont nous perdons le secret avec l'âge et l'expérience. Ils possèdent l'innocence, la gaieté, la candeur donne à leurs yeux étonnés, à leur imagination fraîche, le spectacle d'un monde nouveau peuplé de merveilles.

Il y a, dans le rire toujours un peu de jeunesse qui passe, et c'est pourquoi, sans doute, à tout âge, je trouve qu'il a des grâces réjouissantes et que les vieilles gens mêmes n'y sont point ridicules.

"Les sots ne savent pas rire", écrivait, à la fin du dix-huitième siècle, je ne sais plus quel auteur. J'ajouterai que les méchants en doivent être également incapables. Il faut avoir un peu d'ingénuité et de bonté dans l'esprit, pour se divertir sainement, franchement, et laisser dilater son coeur dans la joie de vivre, et de rire tout son soûl.

Or, qui l'eût cru? Je viens d'apprendre, avec stupéfaction, que le "Fou Rire" est une maladie. Oui, cousine, une très mauvaise maladie, dont on ne saurait soigner trop tôt les écarts et qui indique, chez les enfants atteints de cette infirmité, les plus fâcheuses dispositions.

Un enfant éclate-t-il de ce joli rire argentin et aigu que rien n'arrête, qui roule comme un torrent, monte, descend, pâme de joie et se communique, par contagion, aux êtres qui l'environnent, le cher petit devra être surveillé de très près, et, s'il y a lieu, soumis au traitement suivant: Régime lacto-végétarien; pilules toniques et laxatives, douches tièdes ou écossaises.

C'est moi qui ai reçu la douche, en prenant connaissance de l'avertissement! Car il n'y a pas huit jours, je m'étais abandonnée au détestable fou rire et — jugez la gravité du cas — je l'avais gagné en compagnie d'un petit garçon.

Pierre adore les histoires. Il les écoute bouche bée, le cou tendu dans l'effort d'ouïr mieux, les yeux avides et brillants. Il palpite aux récits tendres, mais par goût préfère les contes pittoresques accompagnés de grands gestes, soulignés de mimique, tenant à la fois, du guignol, de la pantomime et de la grande tragédie.

M'étant mise en frais d'imagination pour lui plaire, j'avais inventé je ne sais quelle aventure de Marseillais, que je m'évertuais à narrer avec l'"assent", la soulignant de roulements d'r et de gestes terribles.

Arrivée au point culminant du récit, tout d'un coup, je laissai tomber mon poing sur la table:

— Trroun de l'air! s'écria Marius, furieux...

Je n'en déclamai point davantage. Un rire frais, un rire délicieux, un rire de trilles, de roulades et de cascades, secoua le bambin, interrompant net ma narration.

Jamais je n'entendis rire plus fou, plus inextinguible, plus imprévu. C'était spectacle ravissant. Tout riait, dans ce petit corps pâmé de gaieté: les yeux, la bouche, les gestes, la voix.

— Trrouun de quoi? demandait l'enfant entre deux fusées.

Et il repartait d'un rire juvénile, naïf, tumultueux, qui le tordait, lui mettait des larmes dans les yeux et lui coupait la respiration.

C'était si drôle qu'une interjection, expression toute locale, fût l'occasion innocente de tant de joie, que moi aussi, je me mis à rire, comme une enfant, comme un simple petit Pierre, et ne m'arrêtai plus.

Et, lorsque nous nous quittâmes, ayant constaté, avec satisfaction, qu'"on avait bien ri tous deux", je ne me doutais point que c'était le moment qu'une mère sage eût choisi pour appliquer la pilule tonique ou la douche écossaise.

Ma cousine, je vous le déclare sans honte, je crois que, s'il me fallait vivre sans entendre la joie autour de moi, et sans rire moi-même chaque fois que "j'en ai envie", je n'aurais plus de goût à l'existence et ne saurais plus la faire aimer. La gaieté jeune, rayonnante, un peu exubérante même, me paraît, de tous les biens, le plus précieux, et j'imagine que la nature indulgente nous l'a donné justement pour servir de balancier à nos ennuis et maintenir nos âmes en santé et en équilibre.

N'avez-vous pas souvenir de quelques-unes de ces heureuses journées qu'on marque d'un caillou blanc, et dont, longtemps, on garde le parfum?... Ce jour-là, on fut gai follement, et sans grandes raisons... Mais le soleil brillait; près de soi, l'on tenait ses amis préférés; le coeur était en confiance, la conscience légère, et des bouffées de jeunesse s'échappaient, en rires perlés, de toutes les bouches. Le moindre incident semblait le plus comique du monde et causait une hilarité qui épanouissait et qui dissipait la bile. Ce n'était point que chacun se montrât particulièrement spirituel ni fin; mais une joie communicative était répandue dans l'air et tous y participaient, à la façon des enfants qui se grisent du bruit de leurs paroles et de leurs voix. Parfois, le fou rire gagnait deux ou trois personnes, et cela suffisait pour que les autres suivissent de confiance, et l'on riait, ma cousine, à en perdre haleine.

Rien ne me retirera de l'idée que cette gaieté-là était bonne, saine et ne relevait pas de la pathologie... N'en déplaise à MM. les savants, je voudrais, au contraire, qu'on élevât les enfants dans le culte de la gaieté, qu'on leur apprît à considérer le côté pittoresque et amusant des événements, et qu'on leur enseignât que le rire — lorsqu'il n'est pas ironique, ni malveillant, ni moqueur — est une véritable vertu.

"La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri", affirmait un philosophe, dont les conclusions me plaisent mieux que celles de mon savant.

Il entendait, par là, que la bonne humeur est un des puissants leviers du monde, puisqu'elle dissipe, sans effort, les malentendus, rompt les maléfices, vainc la mélancolie, éclaircit les fronts, repousse le chagrin, ramène la joie et fait plus de besogne à elle toute seule, par la grâce de ses chansons, que deux ou trois vertus.

Autrefois, les anciens imaginaient l'Olympe — lieu de toutes les délices — comme un paradis, où les dieux s'assemblaient pour deviser joyeusement et rire comme les dieux seuls savent rire... c'est-à-dire indéfiniment, et ils reconnaissent ainsi que le rire est une des supériorités de l'homme et pouvait devenir, à l'occasion, plaisir des dieux. C'était leur façon de le vénérer.

Depuis, nous avons appris tant de choses, qu'il n'est plus toujours séant de rire. Et, cependant, je vous le dis, dussé-je, un jour, subir le dur régime lacto-végétarien et ce qui suit, — je crois que rien au monde ne m'empêchera de goûter la gaieté des autres et d'en prendre, pour mon compte, la meilleure part.

Que celle qui ne connut jamais le rire, ni le fou rire, me jette la première pierre.

—Yvonne SARCEY.

Quand le mal est dans l'opinion il ne se déracine que lentement. — Mme Swetchine.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

LA SENSIBILITE

La sensibilité est une chose des plus importantes dans l'éducation des enfants.

Je veux répondre ici à une mère de famille qui m'écrivait récemment et me demandait si, en vue du bonheur futur de l'enfant, il est sage ou imprudent de développer sa sensibilité.

Evidemment, la réponse à cette question demande un peu d'étude et de réflexion, car elle peut être définie de plusieurs façons, selon le tempérament de l'enfant. Nous devons avoir en regard un futur ou optimiste ou pessimiste. Or, pareil discernement est très difficile à faire dans une personnalité aussi petite que celle d'un enfant, et, à cause même de cette incertitude, une méthode quelconque peut-elle être donnée comme absolue?

Il est certain, chères lectrices, qu'aucune partie de l'âme humaine ne doit être sacrifiée. Autre chose est de développer la sensibilité et de décourager la sensiblerie, qui est, chez l'enfant comme chez l'homme, un des travers les plus ridicules quand il n'est pas le plus insupportable à soi et aux autres.

Mais la sensibilité, comme la volonté, demande à être guidée avec tact et fermeté. C'est dans la nuance de ces distinctions que le rôle de l'éducatrice, celui de la mère, doit s'exercer, et que les erreurs, — fatales si souvent, — sont à craindre.

Quand je parle de sensibilité, il est bien compris que c'est de la sensibilité morale que je veux parler; relativement à la sensibilité physique, jamais on ne saurait inspirer à l'enfant assez de mépris pour les douleurs physiques personnelles. On peut lui apprendre cela par l'exemple, ce qui est encore la meilleure force du raisonnement, en même temps qu'on devra mettre à profit le malheur d'autrui, en lui faisant connaître la satisfaction que l'on éprouve à soulager les infirmités des autres.

On ne doit point permettre aux enfants d'être pleurnichards, ni remplis de caprices puérils qui gâtent souverainement leur caractère.

La bonté serait-elle le fruit et le résultat de la sensibilité? L'expérience semble l'affirmer.

Pour compatir à la douleur des autres, ne faut-il pas d'abord commencer par la comprendre? Et pour la bien comprendre, pour s'en bien pénétrer, ne faut-il pas être sensible?

Les coeurs complètement dépravés n'en arrivent à ce degré d'abjection qu'en perdant la sensibilité. L'âme sensible, au contraire, comprendra la compassion. Sans doute, un être élevé dans une telle doctrine souffrira; mais à la puissance de souffrir, la joie de soulager les maux de l'humanité fera équivalence, et rien ne saurait compenser les joies que sa sensibilité lui fera éprouver dans l'amitié, dans les charmes exquis qu'il découvrira par les belles lectures, dans les douceurs enivrantes que révéleront à son esprit le spectacle de la nature et celui des merveilles de l'art.

Sans la sensibilité, il n'y a donc pas de bonheur possible; car le bonheur ne saurait exister dans l'égoïsme, l'indifférence et la dureté du coeur. L'être insensible n'aura pas de grande douleur s'il n'aime que lui et si son bien-être lui suffit. Mais quelles joies aura-t-il, puisque son âme ne vibre point, puisque son coeur n'est plus susceptible de s'émouvoir et qu'il traverse la vie à la façon d'un automate?

En résumé, il semble donc mieux de développer la sensibilité de l'enfant pour son bonheur futur. Les joies inhérentes à cette faculté compenseront largement les douleurs.

Mais en développant la sensibilité, il faut, dans une sage mesure, la diriger en lui donnant pour contre-poids la volonté et l'action.

TANTE FRIDOLINE.

L'HYGIENE DU SOMMEIL

Ce qu'il faut éviter si l'on veut dormir d'une façon qui profite à l'organisme

Il convient de faire intervenir dans le mauvais sommeil ou son absence, un facteur important d'excitabilité anormale du système nerveux; elle dépend le plus souvent de l'hérédité ou d'une mauvaise hygiène cérébrale; elle est la cause fréquente des terreurs nocturnes des enfants.

Les réflexes jouent un rôle important dans la production du sommeil; parmi ces actions à distance sur le cerveau, les troubles dans les fonctions digestives occupent le premier rang. Aussi un régime alimentaire adapté au tempérament individuel représente une indication capitale.

La haute température de la chambre où l'on dort ainsi que l'air confiné ou vicié, soit par des procédés de chauffage défectueux, soit par un renouvellement insuffisant, sont des causes de mauvais sommeil; et dans ces cas l'aération continue par les fenêtres entr'ouvertes pendant la nuit est un traitement simple et efficace.

Pour que le sommeil accomplisse sa fonction réparatrice, il faut qu'il soit complet, c'est-à-dire qu'il s'étende sur toutes les parties du cerveau. Très souvent le sommeil au lieu d'être total, est partiel. Tandis que certaines régions sont endormies, d'autres veillent et sont le siège d'une activité psychique incomplète. C'est ce qui constitue les rêves qu'une conscience plus ou moins obtuse nous révèle. Les connexions qui établissent des relations entre les différentes parties du cerveau étant interrompues les associations d'idées sont perturbées. Ainsi s'explique la cocasserie de certains rêves et les cauchemars. Ces rêves qui surviennent dans les moments d'assoupissement empêchent le repos du cerveau et sont souvent plus pénibles que l'insomnie totale.

Le sommeil incomplet ou agité peut être le signe de début d'un grand nombre de maladies; telles sont les affections nerveuses, la neurasthénie, certaines maladies du coeur et du rein liées à l'albuminurie et à l'artério-sclérose.

Les causes, comme on le voit, sont assez complexes et souvent du ressort du médecin traitant.

D'une façon générale on peut éviter le sommeil agité par une bonne hygiène; il faut tout d'abord ménager l'estomac; combattre la tendance au sommeil qui suit le repas par la marche ou l'exercice et ne se coucher que deux ou trois heures après avoir mangé. Les aliments légers devront faire partie du repas du soir. Vivez autant que possible au grand air. Aérez votre chambre à coucher; ne surchauffez pas vos appartements. Evitez tout ce qui produit une excitation cérébrale: les mauvais livres, le cinéma plus ou moins éducateur, les soirées répétées et énervantes, le tabac, le thé, le café, l'alcool. La douche tiède ou chaude prise le matin ou le soir avant le dîner est d'une réelle efficacité.

LES LEGUMES

Les propriétés particulières de chacun

Ail — L'ail, pris à dose modérée, convient aux personnes d'un tempérament flegmatique pour augmenter l'appétit et favoriser la digestion. Les personnes nerveuses et celles qui ont un estomac délicat, ou sont disposées aux affections dartreuses, devront s'en abstenir.

Artichaut — L'artichaut est tonique et diurétique.

Asperge — L'asperge est diurétique; elle a une action calmante sur les mouvements du coeur; mais elle communique à l'urine une odeur particulière et désagréable.

Carotte — La carotte est pour l'homme une excellente nourriture; elle est émolliente, résolutive, vermifuge et antiseptique. Crue, elle chasse les vers intestinaux; cuite, elle convient dans les maladies de l'estomac et du foie. La pulpe de la carotte, appliquée à l'extérieur, cicatrise les ulcérations de toute nature: ulcères putrides, variqueux; elle apaise les douleurs et les démangeaisons des dartres et eczémas.

Céleri — Le céleri est apéritif et stimulant aphrodisiaque. Il ne doit pas être mangé cru par les personnes ayant l'estomac paresseux.

Chicorée — Toutes les chicorées, mais particulièrement la chicorée sauvage, sont dépuratives et laxatives; elles conviennent donc dans les engorgements viscéraux et dans toutes les affections de la peau. La chicorée torréfiée employée comme succédané du café, en tempère l'action trop stimulante.

Cerfeuil — Le cerfeuil est un peu stimulant et diurétique. Cuit dans du lait, il peut être employé en cataplasme pour faire disparaître l'inflammation des yeux, des [illegible].

Chou — Le chou est légèrement anti-scorbutique et ... quoique indigeste. La choucroute est plus facile à digérer.

PETITS CONSEILS

Le soin des meubles

Les touches du piano peuvent se nettoyer à l'alcool.

Les taches blanches sur les meubles se frottent avec de l'essence de menthe poivrée ou de l'esprit de camphre.

Si on frotte vigoureusement d'huile de lin une égratignure sur un meuble poli, celle-ci disparaît presque toute.

Des lisières de vieux pardessus ou de caoutchouc cousues à l'envers des tapis, au bout, empêchent ceux-ci de glisser.

Pour nettoyer les rampes d'escalier, les laver avec du savon et de l'eau; une fois sèches, les frotter avec un mélange de 2 parties d'huile de lin et d'une de térébenthine.

La lotion suivante fait durer beaucoup plus longtemps chaises et sofas capitonnés en cuir; 1 partie de vinaigre, 2 d'huile de lin (bien brasser). En appliquer régulièrement un peu sur un chiffon mou, polir avec un torchon de soie. Le cuir reste souple et ne se craquelle pas.

Si le balai à roulette a les soies ramollies pour avoir longtemps servi et ne ramasse plus la poussière comme un neuf, ôter la brosse, la plonger et replonger dans une solution faite d'un peu de soda à pâte dans l'eau chaude; elle rajeunit en séchant au soleil. Les autres brosses peuvent se traiter de la même manière.

La meilleure façon de détruire les mites logées dans un piano c'est de lancer dans l'instrument, à l'aide d'un vaporisateur ou d'une petite seringue, un mélange de térébenthine, benzoline et huile de lavande. On met sept parties de benzoline pour une de térébenthine auxquelles on ajoute quelques gouttes de lavande — une goutte à l'once suffit.

Une application d'esprit de camphre avec un linge souple ou une brosse molle suivi d'un polissage avec un linge net nettoie le cuivre de façon rapide et superbe. De fait, le cuivre paraît neuf: c'est là le procédé du marchand de meubles.

Les premiers messagers de la mode

Ce n'est qu'en 1768 que parut le premier journal consacré exclusivement à décrire les modes. Il s'intitulait le "Courrier à la mode" ou "Journal du goût".

Sous Louis XIV couraient déjà les gravures de mode. On les appelait les "Saisons". C'étaient, en effet, à tour de rôle: le "Printemps", l'"Eté", l'"Automne", l'"Hiver", qui personnifiés dans une jolie femme paraissaient vêtus des atours que toute dame du bel air devait porter pendant la durée de la saison, depuis la coiffure jusqu'à la chaussure, en passant par les gants.

La France avait dès alors une grande supériorité sur les autres nations dans les arts de la mode et de l'élégance. Les étrangers faisaient venir de Paris avec empressement ce qui pouvait être le spécimen authentique de la toilette parisienne la plus en vogue.

Afin de renseigner ces admirateurs du goût parisien, on attifait, avec les derniers détails de la mode du jour, deux grandes poupées. L'une, nommée la "Grande Pandore", donnait au monde entier le ton de la tenue d'apparat; l'autre la "Petite Pandore", se parait des toilettes intimes du matin. L'habillement de ces deux poupées se faisait chez Mlle de Scudéry.

On les envoyait ensuite à l'étranger. Aucun obstacle ne put jamais arrêter leur voyage: ni les prohibitions douanières ni la guerre. On les voyait en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Amérique.

L'EVANGILE

XVIIe dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., XXII, 35-46)

En ce temps-là, les pharisiens vinrent trouver Jésus, et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, lui demanda pour le tenter: Maître, quel est le plus grand commandement de la loi? Jésus lui répondit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement; et voici le second, qui lui est semblable: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Ces deux commandements renferment toute la Loi et les Prophètes. Comme les Pharisiens étaient réunis là, Jésus leur fit à son tour cette question: Que pensez-vous du Christ? de qui est-il fils? De David, répondirent-ils. Comment donc, ajouta-t-il, David, qui était inspiré, l'appelle-t-il son Seigneur, lorsqu'il dit: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Aucun d'eux ne put lui répondre, et depuis ce jour personne n'osa plus l'interroger.

Calendrier de la semaine

Jeudi 13 septembre — S. Aimé.

Vendredi 14 — Exaltation de la Ste Croix.

Samedi 15 — Les Sept Douleurs de la B. V. M.

Dimanche 16 — XVIIe dimanche après la Pentecôte. Solennité des Sept Douleurs.

Lundi 17 — S. Lambert.

Mardi 18 — S. Joseph de Cupertino.

Mercredi 19 — Quatre-Temps. S. Janvier et ses compagnons.

Le silence

Malheur à ceux qui n'ont pas connu le silence! Le silence est un peu de ciel qui descend vers l'homme. — E. Psichari.

Le silence donne à l'esprit une force merveilleuse. — H. Massis.

Les faibles seuls recourent au bruit; la vraie force est sereine. — Mgr Tissier.

Ecouter beaucoup et parler peu c'est la marque d'une grande sagesse. — Eccles. 8.

L'âme silencieuse se retire au fond du cloître idéal qu'elle s'est édifié. — Lucie Goyau.

Autour de la Ferme





NOS RECOLTES

Depuis quarante ans nous vendons du blé et dans ce laps de temps avez-vous noté bien des années de récoltes payantes? Dans l'abondance, n'avons-nous pas vendu du beau blé à 30 sous le minot? Si nos récoltes manquaient, nous avions un prix un peu plus élevé, mais encore trop minime, comparé à nos dépenses.

Aujourd'hui comme par le passé, les acheteurs ne sont pas les premiers venus. Ce sont des hommes qui ont pris la peine d'étudier, et ils connaissent leur affaire. Il y en a bien qui se sont ruinés à ce commerce; c'étaient des imprudents, comme un grand nombre d'entre nous, joueurs à la Bourse. Mais en général, nous avons affaire à des connaisseurs bien exercés à ce commerce. Ces messieurs, soyez-en sûrs, s'occupent bien peu de savoir si leurs fournisseurs ont suffisamment pour couvrir au moins leurs dépenses de production.

Comprenons-le bien: c'est le cultivateur lui-même qui doit s'occuper de son affaire. Il doit donc étudier sa ferme. Si tel morceau de terre ne peut pas produire de blé avec profit, il ne doit pas le semer en blé. Dites et pensez ce que vous voudrez, vos terres qui n'ont été améliorées que par le guéret d'été ne sont plus en état de produire du blé. — En telle année, dites-vous, mon guéret d'été m'a bien payé. — Oui, mais calculez donc ce que vous coûtait ce guéret. Il ne s'agit pas de faire une bonne récolte tous les cinq ans; il faut combiner votre travail pour que tous vos coups portent, autrement vous allez à la ruine. Mais que faire?

On dit que les années pauvres nous sont, en un sens, d'un grand avantage. Et comment? Est-ce qu'elles nous apprennent à ménager? Nous apprennent-elles à mieux cultiver? Malheureusement l'expérience du passé nous a fait constater le contraire. Un trop grand nombre de cultivateurs sont ancrés à leurs vieilles routines et ni le malheur, ni la disette, ni même la ruine complète ne les en détournent. Après avoir laissé leur terre qu'ils ont ruinée, ils iront plutôt sur une autre pour courir encore après la ruine.

L'expérience coûte assez cher! Profitons-en donc.

Hier j'ai vu battre du blé No 2. Si nos juges de blé en avaient eu l'habitude, ils l'auraient classé No 1. Ce blé de 30 minots à l'acre a été produit sur un pâturage relevé en deuxième année. D'autres en ont eu autant sur un relevage de luzerne. Je disais ce fait à un cultivateur. "Ça, ça n'est pas une preuve, dit-il. J'en ai eu autant sur un labour d'été." Un homme qui ne connaîtrait pas une certaine catégorie de fermiers trouverait, dans cette réponse, une preuve contre tout ce qu'on dit de la culture mixte, et que le labour d'été reste encore le premier et le seul remède pour refaire nos terres fatiguées.

D'abord, monsieur, comment avez-vous fait votre labour d'été? — J'avais, me dit ce brave homme, un morceau de terre complètement perdu par le chardon jaune; j'en étais découragé. Je l'ai laissé sans culture et ce n'est qu'à la deuxième année que je me suis décidé de faire un guéret d'été. — Mais votre terrain devait être complètement couvert d'une épaisse couche de chardon. — Non, les vaches de mon voisin avaient mangé ces chardons jusque dans la racine pendant deux étés. — Mais voyons, mon bon ami, admettez donc que ce n'est pas un simple guéret d'été que vous avez fait, mais le relevage d'un mauvais pâturage qui vous a quand même payé. Si vous aviez eu à relever un pâturage de trèfle, vous auriez un terrain enrichi pour six ou sept ans.

Tout cultivateur devrait en convenir, la culture mixte seule nous donnera des récoltes sûres chaque année. Sans compter que l'industrie laitière et la vente d'animaux seront les compléments nécessaires de nos fermes. Un acre qui produit quinze minots de blé, bon an mal an, paye à peu près ses dépenses, c'est-à-dire ne paye pas, car le cultivateur fait bien d'autres dépenses.

Il ne faut rien faire au hasard. Quand vous semez un acre, soyez certain que votre terrain est bien préparé, et cette certitude, vous l'aurez avec la culture mixte.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LA DOMESTICATION DU RENARD

L'élevage du renard noir argenté se classe parmi les industries du Canada

L'élevage de renards noirs argentés en vue de recueillir leur fourrure précieuse est une industrie comparativement nouvelle et constitue une addition notable à nos ressources naturelles. Il n'y a pas trente ans, les trappeurs canadiens ne parvenaient que rarement à capturer des renards noirs. Cette variété, qui en réalité s'apparente au renard roux commun, était alors fort prisée, car une peau de renard noir se vendait $100 tandis que celle du renard roux ne rapportait qu'un ou deux dollars.

Il semble tout naturel que les sportsmen [illegible] perpétuer cette espèce rare. Les expériences effectuées par Dalton, Oulton, Raynor, Champion et par d'autres éleveurs de l'Ile du Prince-Edouard eurent pour résultat éventuel l'élevage pratique de renards argentés [illegible] véritable.

[illegible] que le grand public apprit que ces [illegible] de magnifiques profits [illegible] la vente de peaux de renard [illegible] en captivité, ce fut à qui obtiendrait le plus vite des couples de reproducteurs et la "fièvre de l'élevage du renard" commença à se manifester. Avant que le mirage ne se fut dissipé — la guerre européenne hâta ce dénouement — des sommes folles se payaient pour des couples de renards. M. J. Walter Jones cite les prix suivants payés pour des couples de renardeaux argentés, âgés de cinq mois, issus des meilleurs reproducteurs de l'Ile du Prince-Edouard: 1909, $3,000; 1910, $4,000; 1911, $6,000; 1912, $10,000; 1913, $15,000. Des reproducteurs adultes d'une fécondité reconnue rapportèrent jusqu'à $35,000 durant la fièvre du début. On verra mieux jusqu'où alla cette spéculation outrée si l'on songe que durant cette période la valeur moyenne des peaux de chaque couple ainsi vendu ne dépassa pas $1,400. Plusieurs compagnies se formèrent aussi afin de réunir les capitaux nécessaires à l'établissement de fermes d'élevage et les actions s'enlevèrent rapidement. L'élevage du renard a toutefois résisté aux [illegible] du début, et il se pratique aujourd'hui sur une base commerciale solide. Le prix des couples de reproducteurs est pratiquement égal à ce que les peaux peuvent rapporter.

L'élevage se pratique aujourd'hui par des particuliers, ou par de petits groupements, plutôt que par des compagnies, et il se répand dans plusieurs parties du monde civilisé. D'après les chiffres fournis par le Bureau fédéral des statistiques, il y avait au Canada, en 1921, 775 fermes d'élevage. Des renards canadiens élevés en captivité se rencontrent en Ecosse, en Norvège, aux Etats-Unis et même au lointain Japon. Au cours de 1922, environ 1,400 renards vivants ont été exportés du Canada. Il est difficile de déterminer avec exactitude le prix moyen que ces reproducteurs ont rapporté, mais des éleveurs dignes de foi déclarent qu'on peut en toute modération l'estimer à $600 le couple. Le nombre de peaux recueillies au cours de cette même année est fixé à 6,000; la plupart se sont vendues sur les marchés du Canada et de Londres, le marché américain étant pratiquement fermé par suite de l'imposition d'un droit de 50 pour cent sur les peaux brutes.

Les prix les plus élevés obtenus en 1923 pour des peaux de renards noirs argentés ont été à peu près comme suit: Londres (Angleterre), $450; Montréal, $325; New-York, $385. Il n'y a peut-être qu'une faible proportion de toutes ces peaux qui ont rapporté le prix maximum, mais on peut estimer à $150 le prix moyen. Admettant que 6,000 peaux aient été vendues, la plupart à l'étranger, l'élevage du renard aura donc ajouté une somme annuelle considérable aux revenus produits par nos ressources naturelles.

Les premières explorations faites dans notre pays et les tentatives de colonisation du début furent presque toujours provoquées par l'abondance d'animaux à fourrures précieuses qu'il contenait. Par suite du progrès de la colonisation, la chasse deviendra naturellement moins productive et ceux qui ont étudié la question croient que l'élevage des animaux à fourrures contrebalancera cette diminution et permettra au Canada de garder le rang enviable qu'il occupe comme pays producteur des plus riches fourrures du monde.

L'élevage des animaux à fourrures en captivité ne fait que commencer et la domestication profitable d'animaux tels que le rat musqué, la martre, la moufette, le castor et le mouton caracul n'a pas encore dépassé le stage d'expérimentation. A ceux qui désirent obtenir plus de détails touchant l'élevage du renard, nous conseillons de lire le bulletin intitulé "Fox Ranching in Canada" ("Elevage du renard au Canada") que le ministère de l'Agriculture a récemment publié. On peut s'en procurer des exemplaires en s'adressant au Directeur général du service vétérinaire, Ottawa.

La France n'aura pas besoin d'importer de blé

Paris — M. Henri Chéron, ministre de l'agriculture, a déclaré devant le cabinet qu'étant donné l'excellence des récoltes en France et la surabondance des récoltes dans l'Afrique du Nord, il ne serait pas nécessaire d'importer du blé pendant l'année à venir, si les règlements actuels concernant l'économie du pain et l'emploi d'un pourcentage de succédanés demeurent efficaces.

Contre un referendum sur la question des liqueurs

Régina — La commission de prohibition du conseil du Service Social de la Saskatchewan s'élève avec force contre le dessein de tenir un referendum pour modifier le régime du trafic de l'alcool dans cette province. Elle affirme que sous le système prohibitif actuel, comparé à celui de l'époque où le gouvernement tenait des magasins de liqueurs enivrantes, le crime en général a diminué de moitié, l'ivrognerie des quatre cinquièmes et le vagabondage des huit neuvièmes.

LA JUSTICE ATTEINT LE CRIMINEL PARTOUT OU IL SE REFUGIE

Sécurité de l'extrême nord canadien pour le pionnier et l'indigène — Bon travail de la Gendarmerie à cheval

Le récent départ pour le nord du Canada de deux petits groupes de personnages judiciaires révèle la raison pour laquelle, même aux confins les plus reculés de notre pays, les pionniers de toutes les branches de l'industrie — agriculture, élevage, exploitation minière ou traite des pelleteries — peuvent se livrer à leurs occupations sans aucun obstacle et vivre en toute sécurité. Cet événement explique également le fait que l'Ouest canadien n'a jamais été à la merci de forbans comme le fut autrefois le "Far-West" américain, car l'envoi de ces fonctionnaires signifie qu'en aucune partie du Dominion il n'est possible à quelqu'un de se soustraire à la justice.

Les deux groupes en question comprennent des fonctionnaires judiciaires accompagnés de membres de la gendarmerie à cheval. Un groupe est parti à bord de l'"Arctic" pour l'île de Baffin et l'autre se rend, par voie du Mackenzie, à l'île Herschel, située dans l'océan Arctique. Les deux groupes s'en vont faire le procès de personnes accusées du meurtre de blancs ou d'indigènes. Chacun comprend un juge, un avocat de la poursuite, un avocat de la défense et un interprète. Le juge Dubuc, d'Edmonton, est le chef du groupe qui se dirige vers la vallée du Mackenzie, et M. L.-A. Rivet, C.R., de Montréal, est à la tête de celui qui se rend à l'île de Baffin. Les avocats de la poursuite et de la défense sont dans les deux cas, des légistes d'expérience.

Le groupe de l'Est fera le procès du meurtrier supposé de Robert Janes, traiteur de Terreneuve, assassiné en 1920 près du cap Crawford, sur la côte ouest de la baie d'Hudson. Le groupe de l'Ouest fera le procès d'un individu accusé d'avoir commis plusieurs meurtres dans la péninsule de Kent et les environs du golfe Coronation en 1921 et 1922. Des assassinats en nombre alarmant ont été commis au cours des dernières années parmi les Esquimaux et il est opportun de faire comprendre à ces indigènes que la vie humaine est chose sacrée.

Patrouilles lointaines de la gendarmerie

Ces deux groupes ont été envoyés à des milliers de milles pour faire un procès impartial à des indigènes ignorants et incivilisés. Ces derniers seront jugés selon les procédures ordinaires de la loi et un avocat sera chargé de leur défense, tout comme s'ils étaient des habitants d'une province organisée. Un interprète expliquera les procédures aux indigènes qui assisteront aux procès et leur fera comprendre que tout coupable, blanc ou indigène, sera puni. Naturellement, ces procès occasionneront des frais élevés à cause des distances énormes à parcourir; mais si l'on considère la sécurité qui en résultera pour des milliers de gens disséminés un peu partout sur le quart d'un continent, on voit que cette mesure est à la fois économique et équitable.

Mais ce qui étonne le plus les gens lorsque ces faits sont portés à leur connaissance n'est pas que le gouvernement instruise ces procès — il a toujours agi ainsi. C'est que, sur les côtes de l'océan Arctique ou du détroit de Davis, il existe des postes de la gendarmerie à cheval du Canada occupés peut-être par deux hommes seulement, et qu'un gendarme puisse quitter un de ces postes pour se rendre seul à cinq ou huit cents milles de distance, obtenir des informations, retrouver les restes de la victime d'un meurtre, tenir une enquête, opérer l'arrestation du meurtrier supposé et le ramener avec lui au poste de gendarmerie pour subir son procès. Tout cela est d'occurrence fréquente pour les membres de la gendarmie à cheval du Canada, et c'est une des raisons de la sécurité dont jouit le pionnier dans les régions encore peu habitées de notre pays.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée
pour la semaine finissant le 8 septembre 1923

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 4 sept.	Merc. 5 sept.	Jeudi 6 sept.	Vendi. 7 sept.	Sam'di 8 sept.	Lundi 10 sept.
Blé No. 1 Nord	1.19⅞	1.14½	1.13¼	1.16⅛	1.16⅛	1.16⅞
2 Nord	1.13⅞	1.09½	1.08¼	1.10⅛	1.09⅛	1.08⅞
3 Nord	1.08⅞	1.05½	1.05⅛	1.07⅛	1.06⅛	1.05⅞
Avoine 2 CW	.46½	.46½	.46⅛	.46¾	.46⅝	.46⅛
3 CW	.45¾	.45¼	.45⅛	.45¾	.45⅝	.45⅛
Orge 3 CW	.56½	.56⅝	.56	.54½	.54¼	.53⅞
4 CW	.54	.54⅛	.54	.51	.50⅛	.49⅞
Lin 1 NW	2.02½	2.03	2.04⅛	2.07	2.05¼	2.04⅛
2 CW	1.93½	1.93	1.94⅞	1.97	1.95¼	1.94⅛
Seigle 2 CW	.65⅛	.66⅛	.67⅞	.69⅛	.69¼	.69

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi 4 sept.	Merc. 5 sept.	Jeudi 6 sept.	Vendi. 7 sept.	Sam'di 8 sept.	Lundi 10 sept.
Base Blé 1 Nord	1.08⅞	1.07⅛	1.04⅞	1.09⅛	1.03⅛	1.01⅞
Avoine 2 CW	.45⅝	.45⅞	.45⅝	.45⅝	.45	.44⅞
Orge 3 CW	.53	.53⅛	53	.53	.52¼	.51⅞
Lin 1 NW	1.98⅞	198	1.99⅛	2.00	1.98⅞	1.97⅜
Seigle 2 CW	.53	.65⅛	.67	.68⅛	.68½	.68⅛

Options

Grains	Mardi 4 sept.	Merc. 5 sept.	Jeudi 6 sept.	Vendi. 7 sept.	Sam'di 8 sept.	Lundi 10 sept.
Blé Octobre	.99⅞	.99⅛	.98⅞	1.00⅛	.99⅛	.97⅞
Decembre	.96⅞	.96⅛	.95⅞	.97⅞	.96⅛	.95⅞
Mai	1.01⅞	1.01⅛	1.01	1.02⅛	1.01⅛	1.00⅛
Avoine Octobre	.43½	.43⅛	.43⅛	.43¾	.43⅝	.43⅛
Decembre	.40	.40⅛	.40⅛	.40⅞	.40⅛	.40⅛
Mai	.43⅞	.43⅞	.43¾	.44⅞	.44	1.00⅛
Orge Octobre	.54	.54⅛	.54	.54	.53½	.52⅞
Decembre	.52⅝	.52⅜	.52⅜	.52⅛	.52½	.51½
Mai	.55⅛	.55⅝	.56	.56⅛	.56⅛	.55⅛
Lin Octobre	1.97½	1.97	1.98½	2.01	1.99½	1.98⅛
Decembre	1.88	1.88⅛	1.88⅛	1.90⅛	1.90⅛	1.89⅛
Mai	1.94	1.94⅛	1.95	1.96⅛	1.95⅛	1.93½
Seigle Octobre	.66⅛	.66⅛	.68	.70⅛	.69⅛	.69⅛

Un homme qui veut absolument être guillotiné

Paris — Quand on a appris à Pierre Levée, condamné à mort pour avoir assassiné une femme, que le président Millerand avait commué sa peine en celle de la prison à perpétuité, il est entré dans une violente rage et s'est écrié: "Je veux être guillotiné! je ne veux pas de pardon!" En dépit de son ardent désir de faire connaissance avec la guillotine, il devra cependant se résigner à passer le reste de ses jours dans un cachot.

En jouant aux sauvages

Belmar, E.-U.—Deux jeunes gens de 16 ans ont été brûlés accidentellement par deux compagnons en jouant aux sauvages. Charles Spindler et William Hubbard en sont les victimes. Ils permirent à leurs compagnons, Richard Foreman et Caleb Hubbard, de les attacher à un arbre. Ceux-ci allumèrent un feu. Les flammes se propagèrent rapidement et, avant que les jeunes gens purent délier leurs compagnons, le feu était déjà incontrôlable. Un passant se précipita sur les lieux et réussit à détacher les victimes, qui furent transportées à l'hôpital et moururent.

LE MARCHE

10 SEPTEMBRE 1923

Bouvillons—
Excellents .... $5.75—$6.00
Bons .... $4.75—$5.50
Moyens .... $4.00—$4.50
Ordinaires .... $3.00—$3.75

Bouvillons engraissés—
De choix .... $4.50—$5.00
Bons .... $3.00—$4.25

Bouvillons à engraisser —
De choix .... $3.50—$4.00
Bons .... $2.25—$3.25

Boeufs—
Bons .... $3.00—3.50
Moyens .... $2.25—$2.75
Ordinaires .... $1.00—$2.00

Taureaux—
De choix .... $2.00—$2.25
Ordinaires .... $1.00—$1.75

Taures de boucherie—
De choix .... $4.25—$4.75
Assez bonnes .... $3.00—$4.00

Taures à engraisser—
De choix .... $2.75—$3.00
Bonnes .... $2.00—$2.50

Veaux—
De choix .... $6.00—$7.00
Bons .... $4.00—$5.00
Ordinaires .... $2.00—$3.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $3.50—$4.00
Bonnes .... $2.50—$3.25
Ordinaires .... $2.00—$2.25
Pour conserves .... $1.00—$2.00

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $4.00—$7.00
Moutons ordinaires .... $2.00—$3.00
Agneaux bons .... $7.00—$9.50
Agneaux ordinaires .... $5.00—$6.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix $12.10
Porc épais $11.00
Lourds $10.00
Très lourds $9.00
Porc d'étal .... $10.40—$10.50
Légers $10.00
Inférieurs $7.00
Truies No 1 .... $8.00
Truies No 2 .... $7.00
Verrats $3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et les oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .32½

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .32
Premiers .... $ .27
Seconds .... $ .21
Fêlés .... $ .15

Pommes de terre—
Nouvelles. Le minot .... $ .55—$ .60

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.67½
2 sacs de 49 livres $3.72½
4 sacs de 24 livres $3.82½

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $3.67½
2 sacs de 49 livres $3.72½
4 sacs de 24 livres $3.82½

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $3.67½
2 sacs de 49 livres $3.72½
4 sacs de 24 livres $3.82½

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $3.67½
2 sacs de 49 livres $3.72½
4 sacs de 24 livres $3.82½

Alimentation—
Son. La tonne $25.00
Gru. La tonne $27.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $3.00

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $17.00
Mil. No 2 .... $15.00
"Red Top" No 1 .... $13.00
"Red Top" No 2 .... $11.00
Terre haute $10.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

N.-D. DE LOURDES

Les annales de la paroisse ont une page qu'il faudra encadrer d'or. C'est celle où est inscrite la journée du 28 août 1923.

Les habitants étaient, en grand nombre, occupés aux travaux des champs qui ne connaissent pas la temporisation. Mais il y eut assez de personnes encore pour assister à un déploiement de cérémonies inédites à Notre-Dame de Lourdes. En effet, la grand'messe de 10 heures, ce 28, fut chantée pontificalement, c'est-à-dire que Mgr Béliveau officia comme aux toutes grandes solennités à sa cathédrale. Au choeur, au jubé, toute une théorie de prêtres venus pour faire cortège à leur archevêque; venus pour célébrer ce que je vais appeler "La Saint Augustin", fête patronale des Chanoines Réguliers, je veux dire des Révérends Pères qui desservent notre paroisse.

Combien imposante cette célébration de la messe en ornements rouges, avec toute cette suite de ministres qui doivent entourer l'évêque dans cette occasion, soit prêtres soit enfants de choeur! Encore une fois, notre église n'avait pas eu un tel honneur avant ce jour.

Voici la liste des membres du clergé présents: Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Jubinville, curé de la cathédrale; MM les abbés Giroux, de la Broquerie; Desrosiers et Bellavance, Saint-Jean-Baptiste; Leee, St-James, Winnipeg; Radaz, Saint-Claude; Deslandes, Fannystelle; Chamberland, Haywood; Claveloux, Thibauville; Paillé, Transcona; Messier et Poitras, Somerset; Dederich, Swan Lake; Bouvet, Woodridge; Pieton et Lavoie, St-Boniface. Nos Pères peuvent se féliciter de cette manifestation de sympathie à leur endroit. Quant à moi, je leur fais, à titre de voeux de fête, l'offre de ce beau spectacle — dont ils ont joui — de vingt prêtres, ayant à leur tête leur si bienveillant Archevêque. Je me réjouis avec eux de leur bonheur en ce jour.

Le dîner de la fête fut donné au presbytère. Plus d'une personne de la paroisse y avait contribué. Trois de nos gens avaient été demandés pour le service des tables: M. Létourneau, de la Banque, M. Bruyère, agent de la station, et M. Noel Chaumeau. Ils s'acquittèrent avec dextérité de leur emploi.

C'était grande fête également chez les Chanoinesses Régulières, nos Soeurs, ce même jour.

M. le Dr Gaillot et M. Ed. Frey sont partis pour quelques jours à la chasse et à la pêche. Bon succès!

Plusieurs des nôtres doivent aller dans l'Ouest aider aux battages, puis rapporter quelques dollars que la récolte n'a pas donnés ici.

Naissances — Marcel-Henri, fils de Pierre Pilloud. Marcel-Charles, fils de Victor Robitaille.

X.

SASKATCHEWAN

ROSTHERN

A la pluie qui avait réduit de moitié la récolte de foin est venue s'ajouter la grêle, qui a considérablement endommagé celle des céréales. Fort heureusement qu'une bonne partie de nos gens s'étaient assurés dans des compagnies qui ont pu tenir bon. Le blé est presque tout moissonné et ce que la grêle a épargné est en bonne condition. Les Mennonites, récemment arrivés de Russie sont tous dans les champs et le travail ne traîne pas. Ils seraient même un peu plus nombreux que personne ne s'en plaindrait pour le moment.

M. Seeger Wheeler, notre champion agriculteur, a été l'un des plus éprouvés. Soixante-quinze pour cent de sa récolte et plusieurs de ses champs d'expérience ont été hachés par la grêle. Le progrès de la science va subir un arrêt momentané, mais la marche continuera. A la Ferme expérimentale on s'attend à une grosse récolte de pommettes et de prunes sauvages et le directeur exhibe actuellement dans les vitrines de la pharmacie Fleury des abeilles et du miel qui font l'admiration de tous.

M. Faucoup a quitté la ville pour aller résider à la campagne et sa classe d'élèves du soir n'est pas des plus satisfaites de ce départ inattendu. Désormais il résidera à l'école La Plaine où il aura un emplacement idéal pour faire la cure d'air dont il prétend avoir besoin. Mme Faucoup est en charge de l'école La Plaine et M. Faucoup de celle d'Eberfeld.

L'école publique a recruté ses portes avec trois nouveaux professeurs et cinq cents enfants.

Notre ville progresse toujours: la plus grande patinoire de la province qui a remplacé la vieille condamnée à démolition, une crémerie qui reçoit tout près d'un millier de bidons de crème par semaine, un nouveau cinéma, deux élévateurs, une quincaillerie, une écurie de louage, un office d'agent d'immeubles, deux magasins de fruits... et des taxes qui malgré cette augmentation dans la valeur foncière augmentent toujours. C'est comme la devinette: plus il y en a, moins ça pèse.

* * *

Vu en passant, un de nos grands fermiers qui se déclare nôtre pas en faveur des voeux de cinq ans, pas plus pour le cartel du blé que pour la prohibition. "En fait de 'Wheat Pool' ça va bien tranquillement chez des fermiers qui n'ont pas le temps de lire ce long contrat, encore moins d'y réfléchir. Quelle que soit leur décision, nous félicitons ceux qui ont eu le courage de demander et d'obtenir des formules françaises. Eh oui, mes amis, Poincaré tient dans son cabinet, le pioupiou tient dans la Ruhr, le Québecquois "tient son bout" à Québec, pourquoi ne tiendrions-nous de notre à Rosthern et à Duck Lake?

SAINT-BONIFACE

Funérailles de Mme Louis Laurendeau

Nous avons annoncé en son temps, la mort de Mme Louis Laurendeau, enlevée à l'affection des siens, à son domicile, 163, avenue Provencher, après une très courte maladie. Nous avons aussi adressé, avec un dernier hommage à la défunte, nos bien sincères condoléances et notre tribut de regrets à sa famille éplorée. Qu'il nous soit permis, aujourd'hui, dans le même sentiment de vénération et le même sentiment de tristesse, de rappeler comment a été conduite à sa dernière demeure, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis accourus de tous les points de la région pour lui rendre les devoirs suprêmes, cette épouse affectueuse et cette bonne mère si fervemment chrétienne et si dévouée, pendant sa vie entière à toutes les sociétés religieuses et charitables de Saint-Boniface, dans l'intérêt des pauvres et des malheureux.

Le cortège funèbre, parti du domicile de la défunte, jeudi dernier, à travers les rues Provencher et Taché, silencieuses, était attendu par le curé de la paroisse, Mgr Jubinville, et par les membres de la Société des Dames de Sainte-Anne, à son arrivée aux portes de la cathédrale. Les cordons du poêle étaient tenus par Mesdames Dubuc, Buron, Lambert et Bérubé; les porteurs étaient MM. Joseph Bernier, J.-P. Tremblay, A. Lemay, J.-B. Côté, L. Duchesneau et L. Gagné.

Le conseil municipal de Saint-Boniface, dont le docteur N.-A. Laurendeau avait fait partie, comme maire, était représenté par M. Ernest Gagnon, secrétaire de mairie.

La cathédrale, décorée comme dans ses plus grands jours de deuil, était drapée de noir, ainsi que durant la célébration des services mortuaires les plus solennels, et le cercueil religieusement déposé sous une chapelle des plus ardentes, était recouvert de ses insignes funéraires. Mgr Jubinville a célébré le grand office des morts, avec M. l'abbé S. Caron, de Saint-Georges de Châteauguay, comme diacre, et M. l'abbé J.-P. Gagnon, de Saint-Adolphe, comme sous-diacre. Sa Grandeur Mgr Béliveau était à son trône et dans le plus pieux recueillement les cantiques du "Requiem" furent chantés, en harmonie, par un choeur de voix magnifiquement exercé.

Mme Laurendeau laisse pour la pleurer, son mari, M. Louis Laurendeau; ses fils, le Dr Albert Laurendeau et M. Pamphile Laurendeau; ses filles, Rév. Soeur Laurendeau, des Soeurs Grises, de Sainte-Anne, Man., Rév. Soeur Marie-Joseph, des Soeurs Oblates, de St-Charles, Man., Mme L. Moelle, de Haywood, Man., et Mlle Gratia Laurendeau, de Saint-Boniface, auxquels nous réitérons tous nos témoignages de sympathie et de regrets. Puisse cette part unanime prise à leur affliction adoucir leur douleur et le temps, ce grand médecin de l'âme, leur apporter insensiblement cette douce mélancolie du souvenir, qui n'est pas sans charme et qu'on appelle, avec juste raison, la convalescence du coeur!

Exposition horticole de St-Boniface et de Norwood

L'exposition de la Société d'Horticulture de Saint-Boniface et de Norwood, l'autre samedi, à l'école Taché, a été un vrai triomphe et un solide encouragement pour les commissaires de bon goût, qui se sont occupés de cette organisation, et auxquels nous adressons tous nos éloges. Malgré le merveilleux résultat obtenu par la même exposition, l'année dernière, on peut dire sans crainte de froisser personne, puisque ce sont sensiblement les mêmes disciples de l'art qui ont opéré en 1922, que celle-ci a dépassé de beaucoup sa devancière en réel succès. Le nombre des entrées a été considérable et l'intérêt porté par chaque visiteur aux fleurs, légumes et préparations culinaires brillamment étalés dans les vestibules du premier et du second étage, ainsi que dans les salles de l'école, sont un indice certain que dorénavant, dans les années qui vont suivre, notre société d'horticulture, avec son art toujours grandissant, se développera encore et marchera de plus en plus dans la voie du progrès.

Son Honneur le premier ministre, M. Bracken, a été attendu. En son absence, c'est M. R.-J. Swain, maire de St-Boniface, qui, au milieu des bosquets fleuris et sur un tapis de velours vert, dans un discours en termes choisis et bien appliqués, a inauguré, à 3 heures de l'après-midi, cette kermesse parfumée qui, au milieu de la plus franche gaieté et dans une vive admiration, s'est poursuivie bien avant dans la nuit. Un orchestre bien composé et habilement dirigé par Mlle Tookey agrémentait et harmonisait, à l'intérieur, les conversations et le langage des fleurs, tandis que, à l'extérieur, sous la baguette enchanteresse de son directeur, M. Pirotton, la fanfare de Saint-Boniface, savamment rangée en cercle sur un vert gazon, au-dessous de multiples lampes électriques, reflétant les couleurs de l'arc-en-ciel, lançait aux échos d'alentour les sons mélodieux des plus beaux morceaux de son répertoire.

Comme la nomenclature de tous les prix figurant au palmarès serait trop longue, nous en extrairons seulement ceux qui ont été décernés aux propriétaires des jardins les mieux tenus dans chacun des cinq quartiers de la ville.

Quartier 1—1. Pierre Gerbaud, 467, rue Marion; 2. Léon Misseghers, 70, rue Doucet; 3. J. Mercier, 21, rue Cherrier.

Quartier 2 — 1. Wm. Young, 216, rue Notre-Dame; 2. Joseph Taylor, 66, rue LaVérendrye; 3. J.-A.-F. Bleau, 218, rue Notre-Dame.

Quartier 3 — 1. Herbert Hall, 34, rue Berry; 2. Jean Laurent, 29, rue Hamel; 3. John Hilton, 100, rue Victoria.

Quartier 4 — 1. J. Harris, 99, rue Langevin; 2. George Bayliss, 184, rue Eugénie; 3. E. Trick, 137, rue Eugénie.

Quartier 5 — 1. H. Eager, 61, rue Dufferin; 2. J. Morris, 68, rue Monck; 3. D.-W. Banks, rue Lisgar.

Nous terminerons par des éloges spéciaux adressés au Rév. Frère Joseph, supérieur de l'école Provencher, ainsi qu'au Rév. Frère Henri, pour le complet succès remporté par leurs élèves dans les prix décernés aux jardins d'école.

ASSEMBLEE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT

Le conseil municipal de Saint-Boniface s'est réuni, lundi dernier 27 août, à l'hôtel de ville, dans la salle ordinaire de ses séances.

Sa première attention a été d'approuver la résolution du comité du pont, en accord avec celui de Winnipeg, et d'adopter le contrat préparé à cet effet par les avocats de la ville, aux termes duquel Saint-Boniface et le chemin de fer National Canadien, dans un mutuel consentement, s'engagent à atténuer, le plus possible, les rigueurs du règlement No 30830 en vigueur et déposé au siège de la dite compagnie, durant une période de cinq ans, et stipulant en outre que toutes discussions résultant de cet arrangement soient rapportées, le cas échéant, et pendant la dite période de cinq ans, au bureau du conseil d'administration du C.N.R. Un pareil engagement sera pris par le conseil municipal de Winnipeg, de sorte que, dorès et déjà, on peut considérer comme certain le nivellement de la rue Water et de la rue Christie à la hauteur du pont du C.N.R. qui, dit-on, lui aussi, va disparaître pour être remplacé ailleurs.

Ceci, naturellement, est entendu avec la promesse du Winnipeg Electric Street Railway, de procéder à l'installation des travaux, et d'ajuster son embranchement de la rue Main au pont Provencher, sitôt les travaux de préparation terminés. Le C.N.R. amènerait les graviers et Winnipeg et St-Boniface se chargeraient du nivellement, dans les proportions de dépense de un tiers pour Saint-Boniface et de deux autres tiers pour Winnipeg.

Cet accord si impatiemment attendu par toute la population de Saint-Boniface est le résultat de la bonne diplomatie de nos échevins qui, par leur insistance, ont su vaincre l'obstination qui existait, au début, du côté Winnipeg, à vouloir ne pas leur accorder satisfaction. Ce succès, le plus grand qu'ait remporté non seulement le conseil municipal d'aujourd'hui, mais aussi nos précédents édiles, est dû, en majeure partie, au Comité dit du pont, composé de MM Swain, maire, Wilson et McFadyen, échevins, ainsi qu'aux commissaires spéciaux MM. Holden et Hébert qui, ensemble et si souvent mis, par les circonstances, en contact avec leurs collègues de Winnipeg, ont su, avec autant de dextérité, battre le fer quand il était chaud.

Après la lecture de cet accord, l'échevin Dowse signale le mauvais état de la passerelle du pont du C.N.R. par où traversent, à Winnipeg, les habitants de la partie nord de Saint-Boniface, et demande à ce qu'une inspection du plancher soit faite, pour clore, au besoin, ce passage dangereux.

Le Conseil convient aussi que dans l'expertise qui sera faite par l'ingénieur J.-M. Finlayson, spécialement nommé à l'effet de déterminer les dégâts occasionnés par les inondations du printemps dernier à la Farmers Packing Co., ainsi qu'à l'Union Abattoir, les frais qui ne devront pas excéder $500 soient payés par ces derniers et la ville de Saint-Boniface, au marc le franc.

Cercle local de l'Association d'Education

Le cercle local de l'Association d'Education a tenu une assemblée des plus importantes dimanche dernier.

M. J.-E. Prénovault a été le choix de l'assemblée comme candidat au poste de commissaire d'école, pour remplacer M. Camille Fournier, qui vient de démissionner pour devenir instituteur à l'Académie Provencher.

La perception annuelle se fera le 7 octobre.

On a décidé d'organiser une petite démonstration consistant en une soirée musicale avec discours appropriés pour la présentation de la bourse de $100 et la collation des diplômes du concours de français.

Naissance

Joseph-Gabriel-Marie-Gérard, né le 3 septembre, fils de M. et Mme J.-O. Brunet. Parrain, Gérard Dumouchel; marraine, Marie-Ange Sauvageau, représentée par Mme G. Brunet.

Remerciements

M. Louis Laurendeau et sa famille remercient les personnes qui ont bien voulu témoigner leurs sympathies à l'occasion de la mort de Mme Laurendeau.

PETITES NOTES

Nous sommes heureux de saluer l'arrivée au milieu de nous d'un jeune compatriote de la Saskatchewan, M. Edouard Dionne, de Vonda, qui vient d'être mis en charge du département français de la Home Grain Company.

* * *

M. l'abbé S. Caron a été nommé curé de Saint-Georges de Châteauguay, et est parti pour occuper ce poste.

* * *

Mme et Mlle Bourgault, de Montréal, sont en promenade pour quelque temps chez Mme L.-D. Senez, 115, rue LaVérendrye.

* * *

La fête champêtre se poursuit avec beaucoup de succès et se terminera mercredi soir.

La Maison Blanche

Au cours d'une récente visite à St-Boniface, nous sommes arrêté en passant au grand magasin bien connu de l'avenue Provencher et nous avons fait une brève inspection des différentes parties de l'établissement, en compagnie de l'un des actifs propriétaires. Nous avons été agréablement surpris de trouver un tel assortiment de marchandises variées et disposées de façon à en rendre l'examen facile pour le public. Le département de groceteria surtout, disposé exactement sur le modèle de celui de la maison Eaton, est remarquablement vaste et de nature à faire réaliser de sérieuses économies aux acheteurs.

Il est bon de rappeler que la Maison Blanche est la seule institution commerciale de l'Ouest qui ait osé tenter la publication d'un catalogue français pour les commandes par la poste. L'expérience a dû être abandonnée parce qu'il était impossible de lutter contre les grosses maisons plus anciennes et mieux fournies de capitaux. Cet effort n'en a pas moins été méritoire.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons, nos compatriotes de Saint-Boniface qui ont à coeur l'avancement de leur ville doivent encourager leurs propres commerçants et savoir résister à certaines tentations offertes par la grande ville voisine. Dans la plupart des cas, les prix ne sont pas plus élevés et souvent moins, pour l'excellente raison que les frais généraux des marchands de Saint-Boniface sont bien inférieurs à ceux de Winnipeg.

* * *

Environ 75 déposants de la Home Bank à Winnipeg, ont adopté une résolution condamnant l'inactivité du ministre des finances dans les affaires de la Home Bank. On a nommé un comité pour prendre les intérêts de ces déposants.

A TRAVERS LES GRANDS LACS

II — Du Sault Sainte-Marie à Windsor

A l'entrée de la rivière du Sault Ste-Marie il y a deux canaux: l'un du côté canadien, l'autre du côté américain, qui ont donné naissance aux deux villes du même nom. On ouvre les écluses et le navire passe. Le Sault canadien est une ville de 20,000 habitants dont les principales industries sont une aciérie pour les chemins de fer et une fabrique de papier. Un pont de dix arches relie les deux pays.

Notre vaisseau s'engage dans la rivière Sainte-Marie; l'hélice marche à peine, tant le courant est rapide à la sortie du Sault. Des deux côtés, l'oeil se réjouit à regarder de jolies villas entourées dans la verdure. Les gens assis sur la véranda semblent envier notre sort. Pauvres nous autres! On pense que son voisin est plus heureux que soi. Mais, il n'y a pas à dire, le changement de place rend la vie moins monotone. Voilà pourquoi on a institué les voyages.

Des petites rivières et des criques viennent se jeter dans la rivière où nous voguons. On entend chanter les oiseaux; il y a des marguerites dans l'herbe fine où des gens sont assis à l'ombre des arbres. Les yeux se reposent sur de jolies pièces de grains de diverses couleurs sur le terrain plat du Michigan, tandis que les bords ontariens sont tout boisés.

Devant nous, une flottille de sept navires file sur l'eau, côtoyant à droite les phares et les bouées. Un bateau passager du Pacifique Canadien nous suit puis nous dépasse.

Le capitaine vient de recevoir un marconigramme. C'est un ordre de changer de direction. J'oubliais de vous dire que notre navire-marchand est aussi moderne qu'un transatlantique. Il est muni de la télégraphie sans fil, du téléphone, de l'électricité et d'un système de chauffage à eau chaude.

Dans toute organisation humaine, soit agricole ou commerciale, il y a le coeur et la tête. Le coeur du navire est mis en fonction par la vapeur et l'électricité sous la conduite d'un habile mécanicien, M. Silverstone. La tête est dirigée par le jeune capitaine Taylor, qui voyage en compagnie de sa femme.

Nous passons un détroit artificiel creusé dans le roc. La rivière élargie et semée d'îles ressemble au lac Saint-Louis; on se dirait entre Beauharnois et Châteauguay. Bien sûr qu'il doit y avoir de la "perchaude" dans les joncs près des bancs de sable.

On croise des bateaux en se saluant d'un coup de sifflet. Après cinq heures de navigation sur la rivière Sainte-Marie, nous débouchons dans le grand estuaire du lac Huron par un endroit qu'on appelle Détour du Passage. Le lac Huron est sillonné de navires qui vont et viennent sans cesse et qui font concurrence aux chemins de fer. Songez que le transport du blé, par exemple, de Fort William à Port Colborne, tout près de Toronto, ne coûte que quatre sous le boisseau!

A dix heures du soir, des phares à vingt milles de distance brillent dans la nuit. La brise du sud a réchauffé un peu la température, puis on s'endort doucement bercé au son des vagues qui viennent se briser sur le navire.

Le matin, j'aperçois, loin devant moi, des tours et des bouées qui indiquent les brisants à la bouche de la rivière Sainte-Claire.

Oh! la jolie contrée que nous traversons. Nous voilà encore à cheval sur la frontière des deux pays. On y sent le poisson.

A droite, Port Huron, où l'on voit le drapeau étoilé à mi-mât portant le deuil du Président Harding qui vient de mourir à San Francisco. A gauche, Sarnia, où il y a un tunnel pour le chemin de fer qui passe sous la rivière. Voici une grande usine flanquée de cinq hautes cheminées. C'est la raffinerie de l'Imperial Oil Company. En face, c'est la Morton Salt Co. Plus loin, c'est le Windsor Salt. Il est évident que nous sommes dans la contrée du sel.

Rien de plus enchanteur que les rivages de la rivière Sainte-Claire, qui a quarante milles de longueur. Le long des berges, des peupliers de Lombardie montent la garde des deux côtés de la route que parcourent les voitures, les automobiles et les tramways. De jolies habitations entourées d'érables et de pommiers se mirent dans l'eau azurée, la tête en bas, aussi nettes que sur la berge. Des gens en chaloupe viennent sauter les houles du navire qui passe, d'autres font tranquillement la pêche à la cuiller. Heureuses gens!

A Mooretown, où réside le capitaine Taylor, un yatch est venu chercher Mme Taylor sans arrêter la marche du "Glenfinnan". On descend une échelle, on tiffe et l'on part, voilà tout.

Je continue d'écrire les paysages tels qu'ils se présentent à ma vue et à ma longue-vue.

Sur un parcours de quinze milles, du côté américain surtout, ce n'est que chalets d'été, villas, maisons de plaisance où les citadins viennent passer la belle saison. Tout cela se déroule à nos yeux étonnés comme sur l'écran d'un cinéma: des plages où les baigneurs viennent se rafraîchir, des personnes assises sur la galerie, d'autres mettent le couvert en plein air pour le goûter du soir. Tout à coup, on entend un bruit de moteur qui s'avance avec une vitesse de 50 milles à l'heure. C'est un yatch qui fend l'eau entre deux montagnes d'écume.

A cinq heures nous pénétrons dans le lac Sainte-Claire, calme comme un miroir.

De la fumée, des cheminées, des usines, des maisons de vingt-six étages, des clochers, des dômes, des navires qui se croisent sans cesse, dépassant le plus fort tonnage du monde après Londres, où il passe en moyenne un bateau toutes les minutes; une ville d'une population d'un million: c'est Détroit, fondé par Cadillac, un Français, en 1701.

En face sont les quatre villes canadiennes amalgamées de Walkerville, Ford, Windsor et Sandwitch, connues sous le nom de "Greater Windsor", ayant en tout 60,000 habitants.

Une randonnée en automobile m'a permis de visiter ce jardin du Canada, où l'on cultive les poires, les raisins, les pêches, les pommes, les prunes, les cerises, sans compter les noix qui poussent à l'état de nature.

La voiture roule tout le long du lac Erié sous une voûte de verdure formée par de marronniers, des érables et des ormes de 80 pieds de hauteur. C'est l'endroit le plus chaud du Canada, situé à 200 milles plus au sud que Montréal.

Godias BRUNET.

Chez les Chevaliers de Colomb

A la dernière assemblée du Conseil Provencher tenue le 6 courant, il a été résolu de réduire la contribution mensuelle des membres demeurant à plus de 10 milles des limites des villes de Saint-Boniface et Winnipeg, de 75 sous à 50 sous par mois.

Le résultat de l'élection des officiers pour l'année commençant le 1er octobre est comme suit:

Aumônier, R. P. A. Normandin, O.M.I.; Grand Chevalier, J.-A. Hébert; Député Grand Chevalier, Hon. P.-A. Talbot; Chancelier, Dr J.-J. Trudel; secrétaire-archiviste, Et. Bélair; secrétaire financier, W.-A. Fournier; trésorier, L.-A. Goyette; intendant, G.-H. d'Eschambault; aviseur légal, J.-T. Beaubien; cérémoniaire, Geo. Noël; sentinelles: R.-A.-L. Mercier et H.-J. Bergevin; syndics: W.-M. McKenzie, P. L'Heureux, S.-J. Dussault.

Les préparatifs continuent pour l'initiation en octobre.

* * *

Sont arrivés parmi nous les confrères Brassard, gérant de la Banque d'Hochelaga à Saint-Norbert (Conseil Gravelbourg) et Dionne, de Vonda, Sask. (Conseil Prince-Albert).

La prochaine assemblée du Conseil Provencher aura lieu jeudi le 20 courant.

C'est un grand mal que de ne point faire de bien. — Saint François de Sales.

UN CONTE PAR SEMAINE

HUMBLE HISTOIRE D'HUMBLES VIES

Elles ne s'étaient jamais quittées... petites filles, voisines de palier jouant dans la même cour étroite, ouvrières se hâtant fébrilement à gagner dans le même atelier la vie des vieux parents, tout le jour réunies pour tout, pour rien, pour le plaisir du coeur. Sitôt que, presque en même temps, elles s'étaient trouvées seules, elles avaient résolu de se placer ensemble et d'amasser à elles deux les petites rentes nécessaires pour s'assurer, sur la fin de leurs jours, avec un peu de repos bien gagné, un peu d'indépendance.

En avaient-elles asez rêvé de cette retraite, de cette maisonnette de faubourg, avec son jardin de quelques pieds carrés où l'on planterait de belles planches de légumes, des bordures de balsamines, de réséda et de dahlia?

— Du réséda, Rosalie, c'est du parfum d'archange; il me semble le sentir d'ici.

Nous planterons du réséda, si vous l'aimez, Francine; moi, je voudrais un rosier de bouquets de la mariée; cela fleurit tellement que tout le mois de mai, un gros bouquet de ces petites roses renouvelé dirait notre prière à la Vierge Marie.

— Entendu pour le rosier Rosalie.

Et tous les soirs, l'ouvrage terminé, la prière dite en commun, les deux braves servantes, qui commençaient déjà à être vieilles filles, fleurissaient en pensée des fleurs de la saison le jardin de leur rêve et le voyaient si bien épanoui au soleil pâle, léger, brûlant ou langoureux de l'hiver, du printemps, de l'été, de l'automne, que, véritablement, il leur semblait comme en jouir déjà.

Or, ce rêve — encore que cette histoire ne soit pas simplement un conte, — ce beau rêve un jour se réalisa, et plus vite qu'elles ne pensaient. Leurs maitres, qui étaient vieux, moururent à très peu d'intervalles. Leur bas de laine, il est vrai, commençait à peine à se gonfler; les héritiers, de leur côté, ne songèrent pas à récompenser leur dévouement, ni leurs soins ni leurs peines. Pourtant, même ainsi pauvres, elles ne se sentirent pas le courage de s'engager ailleurs, ou plutôt on ne leur offrit que des places séparées, si bien qu'elles ne purent, après bien des hésitations, se décider, et qu'ayant trouvé, au contraire, la maisonnette et le jardin depuis si longtemps convoités, elles s'y installèrent, inquiètes un peu d'esprit, mais le coeur radieux à l'envi.

Les pauvres filles! Le jardin était en friche: que de temps précieux perdu à le cultiver! A se meubler, elles usèrent presque entièrement leurs petits bouts d'économies. Il fallut pour vivre travailler plus tôt chaque matin, veiller plus tard chaque soir, et elles les redoutaient à présent, ces vieux jours qu'elles avaient tant de fois appelés de leurs voeux. Car si cet âge d'or de la retraite devait leur procurer, comme elles l'avaient jadis espéré, après de bonnes journées passées, l'ouvrage aux mains, en compagnie l'une de l'autre dans le rayonnement de la même fenêtre, de bonnes rêveries paisibles sur le banc du jardin, à l'heure où, goutte à goutte, la flûte du crapaud semble mesurer le jour liquide qui s'en va de la coupe du soir, ne leur apporterait-il pas aussi un peu plus de cette misère contre laquelle elles avaient eu à se débattre toute leur pauvre vie?

Alors, prises de peur, elles travaillaient en redoublant d'ardeur; rien n'était trop pénible; on les recherchait: elles n'étaient jamais libres et paraissaient ne pas connaître la fatigue. Quand venait le soir, par exemple, rien n'aurait pu les retenir; si dure qu'eût été la journée, si longue que fût la route à faire, l'approche de la nuit, la pensée de se retrouver semblait leur redonner des forces. On leur offrait en vain une chambre quand elles devaient revenir le lendemain. Peine inutile d'insister. Elles remerciaient honnêtement, puis, devenues soudain légères, empressées, fuyaient à petits pas rapides vers l'humble logis du faubourg qui les réunissait.

Là, sitôt la porte franchie, toutes fatigues étaient aussitôt oubliées, toutes peines éteintes; elles plaisantaient, reprenaient tout à plein leur gaîté insouciante, heureuses, rien qu'à se regarder, et si, par bonheur, la saison et le ciel le permettaient, vite elles faisaient ensemble, un instant avant la mort du jour, le tour de leur jarin. Le réséda, discret et vieillot, jetait modestement son parfum léger dans la nuit commençante, et, dans le crépuscule où tremblaient encore quelques lueurs errantes, le rosier de la mariée mettait des houppes blanches.

Et puis, Francine devint malade; Rosalie travailla double. Francine s'alita; Rosalie, comme une Soeur de Charité, l'entoura et la soigna... Ah! qu'il était loin, le rêve, le joli rêve de la retraite et du repos, le joli rêve d'autrefois. Francine souffrit le martyre et languit durant des mois, gagnant chaque jour sa place, sa petite place au paradis, laborieusement, durement, comme elle avait tout acquis dans sa dure et laborieuse vie. Rosalie, pitoyable, attentive, la soutint de son mieux, endurant dans son coeur tout ce que l'autre supportait dans sa chair, et, toutes deux s'évertuant, par l'effet d'une même tendresse, à se tromper mutuellement, sans garder d'ailleurs d'illusions, avec une ombre de gaieté, s'efforçaient encore de parler entre elles de projets d'avenir.

Francine mourut; dans le quartier, personne ne douta que Rosalie n'arriverait pas à supporter cette séparation. Dieu seul conduit la vie, et la douleur, hélas! pas plus que le désir, ne peut hâter la mort. D'ailleurs, c'est notre âme qui souffre, et notre âme ne meurt pas. Rosalie était donc là, bien vivante, près du lit de la morte au visage si doux, si paisible et presque souriant. Elle voulut tout régler et demanda pour son amie une messe chantée et des tentures blanches et des lumières dans l'Eglise. Elle manifesta, durant ces tristes jours, une énergie, une fièvre d'activité que rien ne pouvait arriver à calmer. Le soleil de l'été bénissait le jardin. Toute la nuit veillait Francine, Rosalie avec son habileté retrouvée du temps où, chaque année, elle fleurissait les reposoirs, Rosalie composa une grande couronne de roses blanches et de réséda, où ses larmes, qu'elle ne songeait plus à essuyer, mettaient à mesure comme une forte rosée du matin...

* * *

Miserere mei!...

Le convoi traversa le jardin; Rosalie, au bras d'une voisine, se sentit, pour la première fois, faible devant le malheur; elle trébucha à plusieurs reprises; les larmes l'aveuglaient et le coeur lui manquait. Une amie lui prit l'autre bras et l'entraina jusqu'à l'église: c'était le bon refuge, où, si souvent, elles avaient ardemment prié ensemble pour la douceur de leur repos. Et le repos complet déjà avait sonné pour l'une. L'âme de Francine, à coup sûr, était là, elle aussi, suppliante, devant le tabernacle... Que se passa-t-il?... O miséricorde si tendre de Dieu, Providence toujours si pitoyable à la douleur, à la détresse humaine!... Comme autrefois, comme toujours, les âmes des deux amies priaient l'une pour l'autre, l'âme radieuse et délivrée de la morte, l'âme souffrante et enchainée de la vivante... et Dieu les écoutait qui l'invoquaient ensemble...

Allons, ma bonne Rosalie, v'là l'office achevé à c't' heure; faut s'en aller au cimetière.

Rosalie, prosternée, se relève, regarde d'un oeil à demi égaré la voisine qui doucement lui parle ainsi, sourit, puis, sur un ton d'étonnement

Tiens! Francine n'est pas encore là?... Elle n'est pourtant pas en retard d'habitude pour venir à l'église... Vous le savez bien, Madame Philippe?

Mme Philippe ne s'y trompe pas; elle fait un petit signe aux autres, touche son front, la montre:

C'est le chagrin, dit-elle.

Et c'était le chagrin, en effet, le chagrin qui, par la grâce de Dieu, venait de tout transformer en naïve ignorance et quasi en douceur; l'âme de Francine, en partant, avait emmené avec elle l'esprit de Rosalie, et Rosalie ne souffrait plus: ô miracle de l'amitié!

* * *

On a placé Rosalie chez les Petites-Soeurs des Pauvres. Elle y vit heureuse, sans souvenir de douleur, toute à la douceur des bons jours d'autrefois, demeurés seuls vivants dans sa mémoire. Du matin au soir, elle attend, patiente, Francine, partie faire une course dont elle ne revient pas. Cet espoir l'aide à passer avec un calme souriant ses journées au jardin, jusqu'à ce que la nuit tombe et qu'une religieuse, qu'elle suit docilement, la ramène au dortoir de l'asile.

— Comme elle est en retard ce soir, ma petite soeur! dit-elle fidèlement.

Et toujours son regard attentif est fixé sur la porte. Eternelle et tranquille attente qui ne la lasse pas, il ne reste plus que ce sentiment, que ce désir dans sa pauvre tête chavirée et dans son pauvre coeur... Jusqu'au jour où la Petite-Soeur la trouve plus penchée sur le banc, à sa place habituelle.

— Rosalie! Rosalie! Allons, ma bonne!

Mais Rosalie ne bouge pas.

— Allons, il faut rentrer!

Francine a dû venir enfin, puisque Rosalie, ce soir, ne l'attend pas... et ne l'attendra plus.

— Allons, il faut rentrer!

Peine perdue! Rosalie dort et dormira longtemps!...

Jean NESMY.

Les paquebots à une classe de cabines

"Les paquebots à une classe de cabines", que vient de publier le Pacifique Canadien, a pour but de faire connaître sur les deux continents le magnifique service qu'offre cette compagnie entre l'Europe et le Canada; on distribuera des milliers d'exemplaires de cette publication sur le parcours de l'Exposition canadienne en France.

Cette brochure, dont chaque page est illustrée d'une photographie de l'intérieur et de l'extérieur des navires "à une classe de cabines", donne tous les renseignements voulus sur ce service et en fait ressortir tous les avantages. Elle contient en plus un exposé de notre histoire et une description détaillée des principales villes situées sur le fleuve Saint-Laurent. L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que les navires du Pacifique Canadien suivent la route qu'ont prise les découvreurs du Canada, attirés vers l'intérieur des terres par le pittoresque des rives.

Au spectacle magnifique que donne cette voie fluviale s'ajoute un intérêt matériel; la route du Saint-Laurent est la plus courte et la plus sûre: elle permet un voyage de 4 jours seulement en pleine mer. De plus, la traversée par les navires "à une classe de cabines" est d'un prix excessivement bas qui défie toute compétition; et le service est toujours le même; le service sans rival du Pacifique Canadien.

Toutes les vies sont belles dont la pensée souveraine a été pour les autres. — Mme Swetchine.

ECHOS D'EUROPE

LES 25 ANS DE REGNE DE LA REINE WILHELMINE

la Haye — La reine Wilhelmine a donné audience au corps diplomatique pour recevoir les présents et les décorations des différents chefs d'Etat à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son avènement au trône.

Le présent de la France consiste en un service à thé de la manufacture nationale de Sèvres, la Chine et la Pologne ont envoyé des décorations; les représentants du Saint-Siège, de la Grande-Bretagne, de la Hongrie, de la Tchéco-Slovaquie et du Brésil étaient porteurs de lettres autographes. Le gouvernement grec a transmis ses félicitations sous forme d'une statue de marbre.

NOUVEL ENGIN DE GUERRE

Londres — Les fabricants de canons anglais viennent de découvrir un nouvel instrument de guerre, dit le "Daily News". Il s'agit d'un char-tracteur monté de canons, muni d'une tour et d'un compartiment spécial qui porte de l'artillerie de campagne. Sa portée est deux fois supérieure à celle des chars utilisés pendant la guerre.

Le gouvernement anglais a l'intention de donner une première commande de vingt-trois de ces machines, qui coûteront $40,000 chacune.

LE MONUMENT DES "BRAVES GENS"

Sedan — La manifestation qui s'est déroulée à Floing, le 2 septembre, sous la présidence de M. André Lefèvre, député, ancien ministre, devant le monument des "braves gens" élevé à la mémoire du général Margueritte et de sa division de chasseurs d'Afrique, a été particulièrement émouvante.

Le général Féraud, inspecteur général de la cavalerie, représentait le ministre de la Guerre.

Un détachement du 12me chasseurs, de Sedan, avec étendard et fanfare, rendit les honneurs devant le monument.

Des discours furent prononcés par MM. Léon Mousson, président de l'Association des anciens chasseurs d'Afrique, le général Féraud et André Lefèvre.

LE SYNDICALISME CATHOLIQUE EN BELGIQUE

Bruxelles — Les Syndicats chrétiens comptent 225,000 membres. En 1921, les cotisations ont donné 14 millions. Les cotisations ne servent qu'à payer les dépenses du mouvement professionnel et à alimenter la caisse de chômage. Les ligues féminines qui comprennent les associations d'études, d'enseignement professionnel, coopératives, comptent 70,000 membres. Les fédérations, les coopératives de consommation ont un mouvement d'affaires de plus d'un million de francs par an.

Les organisations sociales catholiques de Bruxelles ont solennellement célébré l'anniversaire de l'Encyclique "Rerum Novarum". L'abbé Cardin, directeur diocésain des oeuvres sociales, a prononcé une allocution:

— Nous célébrons, a-t-il dit, en ce jour, la marche ascendante du mouvement social chrétien. En commémorant la fameuse Encyclique de l'immortel Pontife, nous exaltons la grande charte des organisations sociales catholiques du monde entier.

SUR LA MÊME TERRE DEPUIS NEUF SIECLES

Paris — Le ministère de l'Agriculture vient d'honorer certaines familles françaises qui sont restées établies sur la même terre que leurs ancêtres, il y a des siècles, avaient cultivée. Une de ces familles se loue d'être sur la même terre que labouraient ses ancêtres une couple d'années avant que Guillaume de Normandie songeât à traverser la Manche et à conquérir l'Angleterre.

Le représentant de cette famille vient de recevoir la croix de mérite agricole. Il se nomme Robert Lescarries-Poublan. Il est le 24me à porter ce nom depuis que son ancêtre est venu s'établir sur une petite ferme à Lucgarrier, près de Pau, dans le sud de la France. C'était en l'an 1023, il y a neuf siècles.

M. Robert Lescarries-Poublan montre avec orgueil le certificat original de la naissance de son ancêtre. Celui-ci, Robert Arnaut Guilhen Poublan, était né le 18 décembre 983.

"LA FAMILLE MILLERAND"

Paris — Chez l'éditeur Champion vient de paraître une étude monographique de MM. Marcelet et Mulson, sous le titre: "La famille Millerand", de Roche, — brochure élégante dont le prix n'est pas indiqué. Nulle contestation que, de toute cette famille, dont l'origine modeste apparait dans les archives champenoises au XVe siècle, le grand personnage ne soit le chef actuel de l'Etat français. Dans ses ancêtres, nous voyons de petites gens de bon renom, appréciés dans leur paroisse et arrondissant leur magot par un travail soutenu.

Les auteurs de la biographie, puisée dans les archives locales, n'ont pas prétendu illustrer l'ascendance du président Millerand, ils la montrent dans toute sa simplicité.

Nous y relevons cependant quelques rapprochements assez curieux pour les chercheurs.

Ainsi, un ancêtre du président Nicolas Millerand avait épousé une Derello, aïeule du ministre de l'Agriculture d'il y a vingt-cinq ans. Par ailleurs, Paul Millerand épouse, en 1778, Catherine Lacordaire, cousine du R. P. Lacordaire. Celle-ci, veuve en 1784, se remarie en secondes noces à Louis Roy, oncle du comte Antoine Roy, ancêtre de la duchesse d'Uzès.

Le père de M. Alexandre Millerand était Jean-François Millerand qui épousa, comme on sait, Amélie-Mélanie Cahen, fille de Cerf Cahen.

A partir de ce moment, la généalogie de M. Millerand sort des archives locales pour appartenir à l'histoire contemporaine.

LA HOLLANDE ET LES CATHOLIQUES

La Haye — L'archevêque d'Utrecht et les quatre évêques des Pays-Bas viennent de lancer une lettre, dans laquelle ils annoncent leur intention de fonder dans un avenir rapproché une Université catholique comprenant trois Facultés: une Faculté de théologie, une Faculté de droit et une Faculté de lettres.

En dehors des quatre grandes Universités nationales, il n'existe actuellement qu'une seule Université libre qui est protestante, a son siège à Amsterdam et fut fondée par l'homme d'Etat connu, M. Kuyper, mort ces dernières années.

Le projet des catholiques néerlandais s'appuie sur le développement méthodique et sûr de la puissance catholique dans ce pays protestant. Ce développement, constaté depuis plusieurs années déjà, est particulièrement sensible en ce moment même. Le triomphe des catholiques aux élections législatives du 5 juillet dernier est définitif. Le parti catholique est le plus gros parti de la seconde Chambre; aux Etats généraux, il occupe 32 sièges sur 100, et présente une unité parfaite. Son chef est un homme des plus distingués, de tout premier plan, Mgr Nolens.

Dans ce pays de près de 7 millions d'habitants, on compte environ 3,770,000 protestants de sectes diverses et 2,835,000 catholiques romains, le reste se répartissant entre israélites et libres penseurs. Le nombre des catholiques va croissant d'année en année, et c'est surtout dans le peuple que se recrutent les adhérents nouveaux.

LE NOMBRE DES MILLIONNAIRES FRANCAIS

Paris — Pour évaluer le chiffre des grosses fortunes qui se trouvent en France, les éléments les plus récents que l'on peut trouver au ministère des Finances remontent à l'année 1921 et s'appliquent aux revenus de 1920.

En se basant sur un taux d'intérêt de 6 pour cent, on constate que 197 contribuables, ceux de la tranche supérieure, ont un revenu moyen de 2,940,000 francs et disposent, en moyenne, d'un capital de 49 millions. Il y a 641 contribuables riches en moyenne de 11 millions, 1,607 qui jouiraient d'un capital denviron 6 millions. Les autres se répartiraient ainsi:

2,794 auraient, en moyenne, 4 millions; 12,277 disposeraient de 2,300,000 francs; enfin, 31,015, dont le revenu oscille de 50,000 à 100,000 francs, pourraient être considérés comme ayant un capital d'environ 1,200,000.

Mais, bien entendu, cette capitalisation n'a aucun caractère scientifique et n'est donnée qu'à titre d'indication. En réalité, on ne peut pas conclure du revenu au capital, ni du capital au revenu.

Mais on doit admettre qu'en France, où la fortune est très morcelée, les grosses fortunes sont rares, puisque, d'après les statistiques relatives à l'impôt sur le revenu, on ne rencontrerait que 48,531 personnes disposant d'un revenu supérieur à 50,000 francs.

Quant à déterminer la répercussion de l'argent sur le bonheur de chacun, c'est un problème qu'un proverbe bien connu a résolu par la négative.

LA TEMPERANCE

Le cardinal Bégin et la lutte contre l'alcoolisme

Québec — La "Semaine religieuse" publie, cette semaine, la déclaration suivante de première importance:

"Son Eminence le cardinal désire porter à la connaissance de messieurs les curés, et, par eux, à celle des fidèles, les paroles qu'il a adressées au cours de l'une des conférences pastorales de la seconde retraite au sujet des boissons enivrantes:

"Le fléau de l'alcool tend malheureusement à réapparaitre un peu partout; il est plus que jamais nécessaire de réagir avec vigueur et persévérance et sans retard, si l'on veut que les résultats obtenus au prix de tant de luttes en ces dernières années ne soient pas perdus.

"Nous invitons instamment messieurs les curés à tenir en pleine activité les sociétés de tempérance, qui sont l'un des moyens les plus efficaces de lutter contre ce fléau, cause de la ruine spirituelle et matérielle de tant d'individus et de familles. Qu'ils n'oublient pas que le conseil central de la Croix Noire est toujours à leur disposition pour les aider dans cette campagne anti-alcoolique.

"Pour ce qui est en particulier de l'importation, de la fabrication et de la vente clandestines des liqueurs alcooliques, que prohibe déjà la loi civile, nous-même, en vertu de notre autorité épiscopale, les défendons, dans les limites de notre diocèse, sous peine de désobéissance grave."

Un médecin espagnol aurait découvert un sérum antituberculeux

Londres — Les tuberculeux seront heureux d'apprendre qu'un nouveau remède vient d'être découvert par le Dr José-Maria Torras, médecin espagnol. Le Dr Torras prétend avoir découvert un sérum préparé avec le sang des poulets et qui a obtenu des succès. Le sérum est préparé d'après des procédés secrets. Le sang des poulets est renforcé par du citrate et du chlorate de sodium ainsi que du phosphate de calcium. Torras croit que c'est surtout au calcium qu'est dû le succès du sérum, qui est injecté dans les tissus muscalaires.

Torras est un disciple de Pasteur et sa découverte est le couronnement de plusieurs années de recherches.

Plusieurs médecins espagnols et européens ont, dit-on, essayé le sérum avec grand succès.

Rural Municipality of Taché

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Taché, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date the first day of Septembre A.D. 1923, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on the 13th day of October A.D. 1923, at the council chamber in the Municipal Hall, in the said Rural Municipality, at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION—	Sec.	Twp.	Rge.	Acres more or less	Arrears of taxes	Costs	Total	Pat'd or Unpat'd
Ward No. 1—								
NE¼ & E½ L.S. 11, 14	20	8	5E	200	$ 726.41	.50	$ 726.91	Pat'd
SW¼ & S½ of NW¼	31	8	5E	240	541.96	.50	542.46	"
N½	31	8	5E	160	260.57	.50	261.07	"
SE¼ & E½ of SW¼	32	8	5E	240	390.86	.50	391.36	"
L.S. 3, 5, 6, 11, 12, 14	1	9	4E	240	390.83	.50	391.33	"
SE¼	11	9	4E	160	269.68	.50	270.18	"
Ward No. 2—								
SE¼ & S½ of NE¼	25	8	5E	240	582.74	.50	583.24	"
Ward No. 3—								
Prt. Sec's (Cert. T. No. 399306)	14&23	9	4E	150	355.91	.50	356.41	"
Prt. Sec's (Cert. T. No. 291717)	14&23	9	4E	88	173.36	.50	173.86	"
Lot in Lot 41 Parish of Lorette (Cert. T. No. 317279)				1	53.95	.50	54.45	"
Lot in Lot 71 Parish of Lorette				½	27.62	.50	28.12	"
SE¼ & S½ of NE¼	36	9	5E	240	387.03	.50	387.53	"
Ward No. 4—								
L.S. 13	10	9	6E	40	62.15	.50	62.65	"
NE¼	12	9	6E	160	563.53	.50	564.03	"
SE¼	19	9	6E	160	232.78	.50	233.28	"
SW¼	22	9	6E	160	456.05	.50	456.55	"
S½ of SE¼	24	9	6E	80	127.84	.50	128.34	"
W½	26	9	6E	320	611.32	.50	611.82	"
N½ of S½	27	9	6E	160	824.48	.50	824.98	"
NW¼-30 & S½ of SW¼	31	9	6E	238	351.85	.50	352.35	"
Lots 83 & 84 Parish of Lorette				323	1,224.02	.50	1,224.52	"
Ward No. 5—								
SE¼ & S½ of NE¼	1	9	7E	240	146.10	.50	146.60	"
SE¼ & NW¼	15	9	7E	320	164.26	.50	164.76	"
SW¼	22	9	7E	160	109.16	.50	109.66	"
N½ of SE¼	23	9	7E	80	77.70	.50	78.20	"
SE¼	25	9	7E	160	92.37	.50	92.87	"
NE¼	26	9	7E	160	100.25	.50	100.75	"
NW¼	27	9	7E	160	79.50	.50	80.00	"
L.S. 13, 14	32	9	7E	80	94.86	.50	95.36	"
NE¼	33	9	7E	160	120.28	.50	120.78	"
NW¼	34	9	7E	160	120.29	.50	120.79	"
NW¼	36	9	7E	160	92.85	.50	93.35	"
NE¼	36	9	7E	160	134.05	.50	134.55	"
Ward No. 6—								
W½	1	9	8E	323	131.29	.50	131.79	"
E½	2	9	8E	324	131.30	.50	131.80	"
SW¼	2	9	8E	162	370.12	.50	370.62	"
All section	12	9	8E	644	1,106.60	.50	1,107.10	"
All section	13	9	8E	644	1,103.54	.50	1,104.04	"
NW¼	15	9	8E	156	113.12	.50	113.62	"
L.S. 5, 6, 11, 12	22	9	8E	147	69.69	.50	70.19	"
W½ of SW¼	27	9	8E	80	47.95	.50	48.45	"
NW¼	30	9	8E	162	74.54	.50	75.04	"

Dated at Lorette, Manitoba, this 1st day of September A.D. 1923.

E. J. R. ARPIN,
Sec.-Treasurer, R.M. of Taché.

Feuilleton de "La Liberté"

MON MARI

par Jules Pravieux

Numéro 4

C'était Mme Langlois qui nous rappelait aux convenances — à ces convenances qui me convenaient si peu! Ainsi, parce que Désiré pouvait attraper un rhume de cerveau sous les grands arbres, je devais me résigner, moi, à me marier avec l'inconnu! Oh! cette dame Langlois! Qu'est-ce qui a bien pu m'empêcher de me précipiter sur elle, de lui démolir son faux chignon, de la battre à grands coups d'ombrelle? Oui, qu'est-ce qui a bien pu m'en empêcher? Je me le demande encore. La peur de casser mon ombrelle, sans doute!

Cette occasion perdue, je ne la retrouvai point. Mme Langlois veillait. Trois mois avant mon mariage, je ne savais rien de mon futur époux. Quelle âme habitait à l'enseigne de ces belles moustaches blondes? Qui était cet homme que je devais aimer, ma vie durant? Avait-il un coeur? J'étais bien empêchée de donner réponse à ces questions. J'allais au mystère. En somme, j'épousais un problème. Et moi qui n'entends rien à l'arithmétique!

Le vingt-cinquième jour du mois de juillet, sur le coup de midi, le mariage fut célébré en l'église de Prémartin. Durant la cérémonie, qui fut longue, j'eus des "distractions", pas toujours involontaires. Quelques coups d'oeil adroitement distribués à droite et à gauche me permirent d'observer la physionomie des assistants.

Mme Langlois ne quittait pas des yeux son fils; elle semblait nerveuse, inquiète. Papa contemplait son gros contribuable de gendre avec des yeux de percepteur des finances: "Cette fois, pensait-il, nous les tenons, les magnifiques impôts; il est à nous, le bordereau aux yeux bleus et aux larges épaules!".

Sur ma gauche, s'élevaient, dans la majesté de leur toilette de cérémonie, de belles madames incrustées de diamants, et dont les chapeaux s'empanachaient de plumes monstrueuses. (Combien il avait fallu en saccager de basses-cours et de poulaillers pour fabriquer toutes ces plumes d'autruche!) Pompeusement vêtues d'étoffes rigides, enfermées en des corsets "très amincissants" qui les comprimaient jusqu'à l'asphyxie, ne laissant aucune souplesse à leurs gestes et à leurs attitudes, elles se mouvaient tout d'une pièce comme si la peur de se casser les eût paralysées... On craignait, à chaque agenouillement, de les voir s'éparpiller avec fracas sur les dalles de l'église. J'en tremblais pour elles.

Sur ma droite, je pouvais voir, à travers mon tulle, une rangée de plastrons de chemise, éclatants, luisants, comme passés au ripolin et derrière lesquels il y avait de beaux messieurs, des amis de mon mari. Ils étaient là, baillant, se dandinant, l'oeil perdu en une vague contemplation des vitraux, de la voûte ou des piliers de l'église. Deux d'entre eux, des enfants de trente ans pour le moins, au crâne dévasté, trompaient leur ennui par des espiègleries d'écolier. Ils se poussaient du coude, chuchotaient en regardant l'assistance et se fourraient le nez dans leur chapeau à reflets pour rire comme des petites folles. Je leur trouvai une excuse. Il était une heure et demie et il faisait faim. L'homme est un animal raisonnable à partir de deux heures du soir, le déjeuner pris.

Ma "demoiselle d'honneur", la pauvre Claire Thory, les contemplait l'un après l'autre. C'est qu'on pouvait tirer parti de ce lot de coeurs inutiles! Dans ce bloc d'hommes noirs, on pouvait se tailler un bon petit mari. Après tout, pourquoi pas? Une ombre voilait de tristesse le regard de Claire. Si on les sollicitait, "avec précaution" ils répondraient qu'ils aimaient ailleurs, que la place était prise. Et Claire détournait mélancolique son regard du banc des hommes à marier. Pauvre amie, aucun coeur ne battait pour elle dans ces poitrines amidonnées!

A la sacristie, Mme Langlois, fraîchement promue à la dignité de belle-mère, s'empressa vers son fils:

— Mon chéri, demanda-t-elle d'une voix alarmée, tu n'as pas froid aux pieds?

— Mais non, maman, fit Désiré.

— Oh! tant mieux! reprit-elle. Ce pavé d'église est si froid! J'ai été dans les transes pendant toute la cérémonie.

Rassurée, Mme Langlois se tourna vers moi pour me donner son premier baiser de belle-mère. Elle m'embrassa. Ce fut sur chacune de mes joues comme un picotement, le frôlement d'une brosse à dents. Ainsi, je sus que belle-maman "corrigeait la nature" en exterminant les inutiles moustaches qui lui poussaient aux lèvres dans un inconcevable oubli de la distinction des sexes.

Dès le soir même, nous devions partir pour la Suisse, sur l'ordre de belle-maman. Moi, je penchais pour la Scandinavie. Conjuguer le verbe "aimer" — le plus beau de la langue française — sur un iceberg flottant, tandis que la neige déroule autour de vous ses longues draperies blanches, c'en est un rêve! Hélas! il ne devait pas se réaliser! Un décret de Mme Langlois en décida autrement.

— Mes enfants, avait-elle dit, vous vous en irez en Suisse.

C'est là que j'ai fait mon voyage de noces!

"Heureuse Suisse!" murmurai-je en *a parte*.

Sans avancer la moindre objection, en fils plié à toutes les soumissions, Désiré avait répondu:

— Eh bien, maman, nous irons en Suisse!

J'appartenais depuis quelques heures seulement à M. Désiré Langlois, lorsque la voiture qui devait nous conduire à la gare de Bussey s'arrêta devant le perron. Mon mari m'avait quittée pour s'occuper des bagages; je sortis seule du salon. Hortense m'attendait dans le couloir pour les suprêmes conseils:

— Ma biche, me dit-elle, grave et avec l'accent du coeur, tu as un mari. Tâche de le garder!

— Mais c'est bien mon intention, Hortense, m'écriai-je. Crois-tu donc que mon désir secret soit de l'échanger contre un bracelet ou un petit chien à la mode!

— Ta! ta! ta! Regarde-moi un peu l'oeil de la mère couisse, ta belle-mère, ma pauvre biche! Tu lui prends son poussin. Elle est prête à monter sur ses ergots et à te crever les yeux. Gare à toi! Garde le poussin. Ne le lâche pas!

— Je ne le lâcherai pas, Hortense!

— Dame, il est à toi, à toi toute seule! S'il marche mal, ce sera ta faute. Le principal, c'est de bien le conduire dans les commencements. Un mari, ça se mène comme une charrue. Une fois que c'est parti, il n'y a plus ensuite qu'à pousser, ça va tout seul où l'on veut que ça aille. Mais il faut de la poigne, tu sais, de la poigne!...

Papa parut à l'entrée du couloir:

— Mais on t'atttend, Germaine! fit-il. Ton mari va s'impatienter!

— Tu entends, dit Hortense, raidissant les bras et serrant les poings dans un geste éloquent, de la poigne! C'est ça, après le beurre, dont une femme a le plus besoin dans son ménage!

— Allons, allons, pressons-nous, fit papa frappant ses mains l'une contre l'autre pour brusquer les adieux.

— Eh bien, file, ma biche! cria Hortense.

Elle appliqua sur mes joues deux baisers retentissants. En ce jour de mes noces, elle avait vigoureusement aromatisé son café: ce fut comme si je pressais sur mon coeur un baril de vieille eau-de-vie.

Au sortir du couloir, papa me retint par le bras.

— Mon enfant, dit-il, un dernier mot. N'oublie pas que le premier devoir d'une femme mariée, c'est de....

— Oui, je sais, je sais, fis-je, c'est d'aimer son mari!

— Ca, ça vient tout seul, reprit papa. Le premier devoir d'une femme mariée, c'est de tenir très régulièrement son livre de dépenses. L'ordre et l'économie, vois-tu...

A ce moment, la voix de belle-maman arriva jusqu'à nous, impatiente, aiguë:

— Mais que fait-elle? Que fait-elle? Désiré attend!

— C'est la maman couisse qui défend son poussin, dit Hortense qui s'était approchée de nous.

Je ne pus que donner à papa un baiser rapide et j'allai dans la cour de la maison rejoindre Désiré déjà assis dans le coupé qui devait nous conduire à la gare. Belle-maman se tenait vers la portière de droite.

— Germaine, me dit-elle, d'une voix trempée de larmes, veillez bien sur lui! Il s'enrhume si facilement! Prenez garde aux courants d'air! Rien n'est dangereux comme un chaud et froid. Cette Suisse me fait peur. Un pays de montagnes, de neiges, de courants d'air! Germaine, n'oubliez pas de demander chaque soir un cruchon d'eau chaude. Désiré a toujours les pieds à la glace!

Comme mon mari ne protestait point, je dus prendre l'engagement solennel de requérir, chaque soir, un cruchon d'eau chaude.

Et nous partîmes chargés de bénédictions de belle-maman et réconfortés de ses baisers piquants. Tandis que la voiture nous emportait, nous adressions, de la main, des signes d'adieu à maman Langlois qui agitait son mouchoir humecté de ses pleurs. Le départ des deux pigeons! Quel beau sujet pour dessus de pendule!

Prémartin, par l'express, n'est guère qu'à deux heures de Paris, où nous allions prendre le train de Bâle qui devait, tout d'une haleine, nous transporter en Suisse.

A la gare de Bussey, nous prîmes place, Désiré et moi, dans un compartiment de première classe. Il y avait là de vieux messieurs et deux dames d'un "certain âge", ce qui veut dire entre quarante et quatre-vingt-dix ans. Ces personnes nous regardaient curieusement: "Qu'est-ce que ça pouvait bien être que ça?" Je lisais cette question dans leurs yeux. "Des nouveaux mariés?" Oui, tout ce qu'il y avait de plus nouveau en fait de mariés!" "Des amoureux?" Pas encore, mais attendez un peu, messieurs et mesdames! C'est égal, ces gens-là étaient de trop dans ce compartiment. S'il eût été en mon pouvoir de les jeter par la portière, je n'eusse pas hésité un seul instant à éparpiller le long de la voie tous ces vieillards. Avait-on idée d'une pareille indiscrétion? Que faisaient, dans ce compartiment, ces siècles assemblés? Dire que c'était pour nous l'heure de l'"enfin seuls!", l'heure tant attendue où Désiré allait me révéler son âme, son coeur, où devait commencer ce tête-à-tête si doux qui devait durer toujours! Il fallait pourtant bien se résigner. Désiré était assis en face de moi. Il me regardait et je le regardais et les vieux messieurs et les vieilles dames nous regardaient nous regarder. On se taisait.

Moi, je m'étais enfermée dans un silence tout capitonné de gracieux espoirs et de jolis rêves. Il était là, mon maître! J'étais avec mon mari! "Mon!" Quel fier mot, lorsqu'il s'adapte à un mari jeune, beau, et qui a le regard doux! "Mon!" Comme ce possessif accolé à un mot vous change toutes choses! Lorsqu'on dit "mon chapeau", on a je ne sais quelle tendance à le trouver beaucoup plus séduisant qu'un autre. Mais, lorsqu'il escorte le mot "mari", quel prestige ce mon porte avec lui! Mon, mon, mon mari! A force de me répéter à moi-même ce mot-là, j'y trouvai une saveur ineffable, un enchantement. En arrivant à Paris, j'étais bien convaincue que M. Désiré Langlois était le chef-d'oeuvre de son sexe. Mon Dieu, que c'est bête une jeune mariée!

Nous ne fîmes que traverser le tumultueux Paris, indigne de nous, pour gagner la gare de l'Est.

Dès que nous y fûmes arrivés, je cherchai avec angoisse un compartiment où il n'y eût personne. J'en découvris un et résolument je me plaçai à la portière ouverte pour éloigner les malotrus qui voudraient troubler l'intimité de notre tête-à-tête.

— Plus que dix minutes! m'écriai-je, regardant l'horloge de la gare. Pourvu qu'il ne monte personne!

— Et pourquoi? fit Désiré, l'air surpris.

Oh! ce pourquoi! Ce fut comme s'il m'avait poignardé, en plein coeur! Pourquoi? La plaie saigne encore à l'heure où j'écris ces souvenirs.

J'étais bien décidée à me défendre contre les intrus. Je m'armai de vigilance. Une dame parut que suivait une jeune fille. La demoiselle monta sur le marchepied du wagon, regarda dans notre compartiment, puis alla prendre sa mère par le bras.

— Ici, maman, s'écria-t-elle, ici!

— *Monsieur* Désiré, dis-je très bas à mon mari, voulez-vous avoir la bonté de vous mettre à la portière?

Il obéit et se montra à mes côtés. Hélas! Il ne parut pas que la jeune fille s'effarouchait. Au contraire. (Je n'ai jamais tant regretté de n'avoir point un mari avec une tête sombre d'assassin.) Elle s'obstinait, la chère enfant.

— Non, pas ici, dit la mère, pas ici!

— Mais pourquoi? Il n'y a que deux personnes... et qui ont l'air très bien!

— Allons plus loin, dit la mère, non sans quelque âpreté dans la voix.

Et elle entraina vers d'autres compartiments la murmurante jeune fille qui se détourna plusieurs fois pour nous regarder. Manifestement, elle nous quittait à regret. Nous intéressions, je crois bien, cette charmante enfant. Ca sentait le bonheur, dans notre compartiment, hein, mademoiselle?

Parut un ecclésiastique à tête blanche, à mine rose, à l'oeil fin. Lui aussi monta sur le marchepied du wagon. Je lui adressai du regard une supplication, la prière respectueuse de déguerpir au plus vite. Il eut un sourire d'une malice charmante et s'en alla plus loin chercher une autre place. Monsieur le curé, que la bénédiction d'une jeune mariée vous porte bonheur!

— Enfin, nous sommes chez nous! m'écriai-je triomphante lorsque le train s'ébranla.

C'était là, assez mal déguisée, une invitation à mon mari d'avoir à me révéler le mystère de son coeur. Il ne paraissait point qu'il y songeât. Pourtant, me disais-je, dans tous les romans que j'ai lus, les nouveaux époux mettent à profit ce moment-là pour se faire des serments d'amour éternel! A peine sont-ils séparés de la cohue des plastrons empesés, du troupeau empanaché des belles dames, qu'ils tombent aux bras l'un de l'autre et s'en disent de tendres! "Je vous aime! Je t'adore! C'est pour la vie!" Mon Désiré, lui, semblait avoir autre chose en tête. Assis en face de moi, il scrutait un guide à couverture rouge. Il voulut même m'indiquer sur une carte la route que nous devions suivre. Ici Chaumont, ici Belfort, Bâle, Lucerne, ici Coire, ici Thusis. Là on prenait la diligence. Comme cette énumération me laissait froide, indifférente! Arrivée à Bâle, je connaissais un peu mieux quelques-uns des mystères de la géographie; j'ignorais le coeur de mon mari, et, pour une nouvelle épouse, c'est la seule science qui importe.

Le lendemain matin, comme nous quittions Bâle et son Rhin, j'eus un sursaut d'espoir: "C'est peut-être pour aujourd'hui!" Hélas! Ce ne fut pas pour ce jour-là, ni pour ceux qui suivirent. Le coeur de Désiré ne dégelait pas.

Sans doute, il était correct, serviable, patient, indulgent. Il était le "bon garçon" qu'il fut toujours, s'employant avec zèle à régler les choses du voyage, ne laissant rien à l'imprévu, s'offrant à porter tous les réticules, toutes les ombrelles, tous les paquets. Il se montrait très entendu dans les histoires de bagages, si fastidieuses, faisait preuve de décision, de coup d'oeil, lorsqu'il s'agissait de choisir le meilleur hôtel, de distribuer le pourboire convenable aux avides larbins, de commander aux portiers, de prendre le train le plus rapide. La manière sereine et désinvolte dont il se débrouillait au milieu des "ennuis" du voyage faisait mon admiration. J'aurais épousé un commis de l'Agence Cook que je n'eusse pas été mieux servie.

Mesdemoiselles qui vous préparez au mariage, je vous recommande mon mari comme organisateur de voyages de noces. Il eût été le parfait entrepreneur de lunes de miel, s'il ne lui eût manqué l'esentiel qui est d'être amoureux! Ah! si l'amour eût pu se mettre en paquet, se ficeler comme une bourriche, de quels soins pieux ne l'eût-il pas entouré? Mais l'amour, ça ne se mettait pas aux bagages! Il n'en prenait nul souci. Il me parut que je n'étais pour mon mari qu'un colis un peu plus fragile qu'un autre et qui demandait plus d'attentions. Et moi qui, en l'épousant, rêvais d'être pour lui l'unique, l'adorée, la "grande passion"! Moi qui voulais qu'il m'aimât comme les Roméo des romans aiment leur Juliette! uMme Duménil m'affirmait que Désiré avait un coeur tout neuf. Je trouvais qu'il était long à s'en servir.

M'aimait-il? Je voulais qu'il me le dise. Il ne se pressait pas. "Après tout, pensais-je, c'est à lui de commencer. Il est plus âgé que moi et il a de la barbe!" Sans doute, on se tutoyait comme deux troupiers. Il m'avait demandé cela gentiment, comme une faveur, et j'avais acquiescé. Tutoyer ce grand monsieur blond dont j'ignorais l'existence il y a seulement deux mois; tutoyer cet inconnu, ce problème, cela me paraissait d'une belle inconvenance. Je rougissais avant, pendant et après chaque tutoiement, mais n'y renonçais point: je savais que de rougir cela ne me déparait pas. Se tutoyer entre époux, c'est quelque chose, s'aimer est mieux. Désiré m'aimait-il? Comme il ne se hâtait point de me le révéler, je songeai à lui faciliter la tâche en appuyant sur son coeur — c'est une façon de parler — pour en faire jaillir le grand aveu. Aussitôt pensé, aussitôt résolu.

Nous étions en route pour Saint-Moritz. Partis au matin de Thusis, nous devions arriver le soir en Engadine. Désiré, tous comptes faits, s'étant convaincu qu'une voiture particulière n'était pas d'un prix sensiblement plus élevé que la diligence, nous étions seuls dans l'espèce de landau qui nous portait de surprises en surprises à travers ce pays de rêve.

Cette route de Thusis à Saint-Moritz est une des merveilles du monde. On frôle les précipices. On a l'air de jouer à cache-cache avec la mort. Tombera! Tombera pas! Un demi-tour de roue un peu trop brusque à droite ou à gauche, et votre succession est ouverte: c'est un délice: "Oh! la belle route pour un accident!" pensais-je.

J'en étais venue à désirer un accident, non pas pour mourir, oh! non! mais pour que Désiré eût le droit de me sauver la vie, pour que l'occasion me fût offerte de provoquer le grand aveu. Hélas! les accidents comme les sergents de ville n'arrivent jamais lorsqu'on en a besoin! Pas la moindre alerte. Nous voyagions dans une décourageante sérénité: "Tant pis, m'écriai-je, puisque la voiture se refuse à dégringoler, je parlerai! Oui, là-bas, lorsque nous serons arrivés à ce village dont le clocher pointe vers la nue, j'ouvrirai mon coeur." Nous ne fûmes que trop tôt, toujours sans que survînt ce bienheureux accident qui devait rendre plus aisées, plus naturelles mes effusions sentimentales. Comme nous approchions du village, mon trouble s'accrut. Je m'agitais sur la banquette de la voiture. Je regardais à droite, à gauche, et d'instant en instant, un soupir, montant lentement de ma poitrine, venait éclore à mes lèvres. Je laissai passer le village. Enfin, comme nous franchissions un ravin jeté bravement à cent mètres au-dessus de l'Albula:

— Oh! cet abime! dis-je, me blottissant contre l'épaule de Désiré. J'ai peur! J'ai peur!...

Puis, je levai les yeux vers lui, longuement, tendrement:

— Mon bien-aimé, fis-je d'une voix qui tremblait.

Mon bien-aimé! Il me sembla que je venais de prononcer une horreur. Mon bien-aimé! Mais c'était de la saint-Jean, à côté de tout ce qu'ils se disent dans les romans! Pourtant, je rougis.

Désiré ne sembla pas s'émouvoir. Pas un muscle de sa figure ne tressaillit. Comment! S'entendre donner de ces douces appellations dans cette grandiose solitude, sur la cime des Alpes, et par une petite femme qui est à vous depuis quelques jours seulement, cela ne lui faisait aucune impression! C'était à croire vraiment qu'il avait l'habitude de recevoir en cadeaux de pareilles tendresses. Et de qui, s'il vous plaît?

Je m'obstinais à rester blottie contre l'épaule de Désiré comme une craintive colombe au creux d'un roc. Je le regardai, quêtant une réponse.

— Tu as mal? me demanda-t-il.

— Oui, dis-je, la main droite sur mon coeur.

— C'est la voiture qui t'incommode, reprit-il. Veux-tu de l'eau de mélisse? De l'eau de fleurs d'oranger? Maman en a bourré nos sacs de voyage!

De l'eau de mélisse! De l'eau de fleurs d'oranger! J'étais humiliée. Prendre une explosion de tendresse pour une indigestion! Il y avait de quoi vraiment vexer une petite femme comme moi! S'imagine-t-on Roméo offrant une infusion de camomille à Juliette?

J'eus honte pour mon mari.

— Onze heures et demie! fit-il. Nous arriverons bientôt à Molin, je l'espère. J'ai une faim de loup.

Je me tus, abasourdie. Nous passions sous un tunnel taillé dans le roc. Il nous tombait sur les épaules une fraîcheur de cave. Désiré éternua. Je sursautai. Je venais de me rappeler les serments faits à Mme Langlois de veiller sur son fils.

— Il va prendre froid, me dis-je.

(A suivre)

SACRE-COEUR

Réunion de la Saint Jean-Baptiste

La Société Saint Jean-Baptiste a repris dimanche dernier ses réunions mensuelles suspendues pendant les vacances. La séance était présidée par M. Dostert, président. En l'absence du secrétaire, M. V. Rho remplissait les fonctions de secrétaire. Le trésorier, M. J.-A. Rhéaume, a fait rapport sur l'état financier actuel de la société et sur le résultat financier du pique-nique.

Sympathies à la famille Collon

Le R. P. Normandin, O.M.I., aumônier de la société, fait l'éloge de M. J.-J. Collon, récemment décédé. Il le cite comme un paroissien modèle, ayant pris une part active à toutes les organisations et ayant rendu de grands services, surtout comme président de la commission scolaire. Le décès étant survenu pendant les vacances, à une époque où il n'était pas facile de convoquer les différentes sociétés de la paroisse, le R. P. Normandin a pris sur lui d'adresser en leur nom à toutes des sympathies à la famille, étant sûr de se faire ainsi l'interprète des sentiments de ses paroissiens. De plus, estimant qu'on ne pouvait rien faire de trop beau pour exprimer la reconnaissance due au regretté défunt, il a fait chanter un service de première classe aussi solennel que possible.

Un vote de sympathie sera inscrit dans les archives de la société. M. Jules Collon remercie au nom de la famille.

Décoration de la salle

M. E. Aubin propose qu'un comité soit nommé pour placer dans la salle les portraits des principaux personnages qui devraient y figurer: archevêques, curés, présidents de la Saint Jean-Baptiste, etc. La proposition est adoptée. Ce comité se composera de MM. Dostert, Aubin et Rho.

Le bazar

On s'occupe ensuite de la question du bazar, qui doit avoir lieu au mois de novembre. Il est décidé à l'unanimité que la Saint Jean-Baptiste le prend à sa charge et n'épargnera rien pour en faire un succès. Le comité de régie se réunira dès cette semaine pour prendre ses dispositions générales et distribuer les différentes parties du travail. Il est entendu que l'on compte, comme les années précédentes, sur le concours dévoué des dames et des jeunes filles de la paroisse. Diverses suggestions sont faites par les membres présents. Le comité de régie se réunira aussi souvent qu'il sera nécessaire pour mener l'entreprise à bonne fin.

A en juger par l'enthousiasme et la bonne volonté qui régnaient à cette première assemblée où a été débattue la question du bazar, on ne peut douter que celui-ci ne remporte un immense succès.

Fondation d'une section de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises

Les dames et jeunes filles de la paroisse étaient convoquées hier soir pour assister à une causerie de Mme P.-E. Marchand, présidente de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises d'Ottawa, dans le but d'établir à Winnipeg une section de cette société. Le R. P. Normandin, O.M.I., a présenté la conférencière qui a vivement intéressé son auditoire en lui démontrant par des exemples concrets la nécessité de l'organisation et les avantages qu'on peut en retirer au point de vue religieux et national. Cette soirée charmante s'est terminée par la lecture des belles pages de Mgr Landrieux, évêque de Dijon, sur ses impressions du Canada.

Les dames présentes ont décidé la fondation d'une section et ont formé séance tenante un comité provisoire composé de Mmes [illegible], présidente; Lesage, 1re vice-présidente; [illegible], 2me vice-présidente; Chauvin, trésorière; Beaudry, secrétaire; Fournier, Riche, et Mlle Talbot, conseillères.

Les autres dames présentes étaient: Mmes Lavoie, Guérin, Benoit, Gauthier, Bélair, Aubin, Lamontagne, Parley, Alberty et Mlle Fournier.

• • •

L'ENTR'AIDE

Paris. — Il y a quelques mois, raconte l'"Echo de Paris", un ouvrier du quartier Beauséjour, à Blois, s'alitait, terrassé par une douloureuse et très grave maladie. Autour de sa maisonnette s'étendait un jardin que le malade avait toujours cultivé avec grand soin. Les herbes folles envahirent vite le potager. Ce fut un véritable crève-coeur pour le malheureux.

L'autre matin, le malade vit arriver huit de ses camarades munis d'outils de jardinage. Après de rudes poignées de main et quelques souhaits de meilleure santé, les visiteurs de lui dire:

— C'est pas tout ça. Nous avons appris que ton jardin est en friche. Alors, tu comprends, nous venons pour l'arranger.

Et les huit remueurs de terre, besognant fébrilement dans un étroit espace, bêchant, ratissant, semant, firent merveille.

Quand tout fut fini, quand le petit jardin eut sa toilette de printemps, l'escouade reprit ses outils et rentra dans la maisonnette du camarade alité pour lui crier:

— Bon courage! Et puis ne t'en fais pas! On reviendra aussi souvent qu'il le faudra!

Cette entr'aide fraternelle n'est-elle pas jolie et ne vaut-elle pas mieux que l'odieuse lutte de classes?

Oui, mais ceux qui prêchent cette lutte ont oublié de lire l'Evangile: "Aimez-vous les uns les autres!"

Les Juifs à New-York

New-York — Il y a plus de Juifs aux Etats-Unis que dans tout autre pays, selon les statistiques que vient de publier le Dr H.-S. Linfield, directeur du département de l'information et de la statistique du Bureau des recherches sociales israélites. Il estime qu'en 1920, il y avait 3,600,000 Juifs ici. Il fait remarquer que c'est la Pologne qui vient en second lieu avec 3,500,000 Juifs, et ensuite la Russie avec 3,130,000.

Qui donc reproche à l'Eglise de réclamer la foi pour ses dogmes révélés? Ceux qui croient aux pires journaux et souvent aux plus ridicules superstitions. — Brunetière.

SIMPLE COMPARAISON

CETTE photographie, qu'on pourrait intituler "Ancien modèle et Nouveau modèle", représente la locomotive "Sampson", une des premières en Amérique, qui, en 1839, fut en usage aux mines Albion; et une locomotive du modèle "Pacific", que la compagnie du Pacifique Canadien vient de placer sur ses lignes principales et à laquelle on doit le magnifique service rapide que donne cette compagnie.

Le Pacifique Canadien a définitivement adopté ce modèle pour le trafic pesant sur ses grandes lignes, comme assurant le meilleur service, tout en étant le moins dispendieux. Il réduit au minimum le nombre des parties en mouvement, sans toutefois diminuer en rien la capacité; car tout est calculé avec un soin minutieux pour obtenir le plus grand rendement.

La capacité et la pesanteur de ces locomotives les rangent parmi les plus grosses du genre dans le monde entier. L'effort de traction de ces modèles de la série 2300 est de 42,600 lbs., lequel est obtenu par une pression de bouilloire de 200 lbs., des cylindres de 25 pouces de diamètre, une course de piston de 30 pouces et des roues motrices de 75 pouces de diamètre. Le poids des trois paires de roues est de 180,000 lbs., et le poids total de la locomotive et du tender se chiffre à 495,000 lbs.; le tender a une contenance de 8,000 gallons d'eau et de 14 tonnes de charbon.

On a apporté un soin tout particulier aux plans de cette locomotive, et ce n'est qu'après s'être assuré qu'elle répondait à toutes les conditions voulues d'endurance et d'économie, qu'on décida d'en construire plusieurs autres.

La chaudière est soigneusement proportionnée à l'étendue du foyer, à la longueur et au volume des tuyaux; en un mot, tout a été calculé avec la plus grande précision. La distribution de la vapeur se fait avec exactitude par un système perfectionné de valves du type Walschaert, qui fait réaliser une grande économie dans le fonctionnement d'une locomotive de cette dimension.

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the estate of Joseph Bibeau, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, farmer, deceased.

All claims against the above estate must be sent to the Winnipeg Trustee Company of Canada, 322, Main Street, in the City of Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of October, A.D. 1923.

Dated at Winnipeg, Manitoba, this 7th day of September, A.D. 1923.

THE WINNIPEG TRUSTEE COMPANY OF CANADA,
Executors.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

MARCHE PUBLIC

Un marché public sera ouvert à Steinbach le 5 septembre. La vente se fera le premier mercredi de septembre, octobre et novembre.

Amenez tout ce que vous avez à vendre, quelle qu'en soit la nature. L'entrée sera libre pour tout le monde le premier jour de la vente.

Tous seront les bienvenus.

Adresser toutes les communications au secrétaire,

P.-W. REIMER,
Boîte postale 102 Téléphone L 5, R 3
STEINBACH, MAN.